

INTERCOMMUNALITÉS
— DE FRANCE —

RAPPORT
d'activité

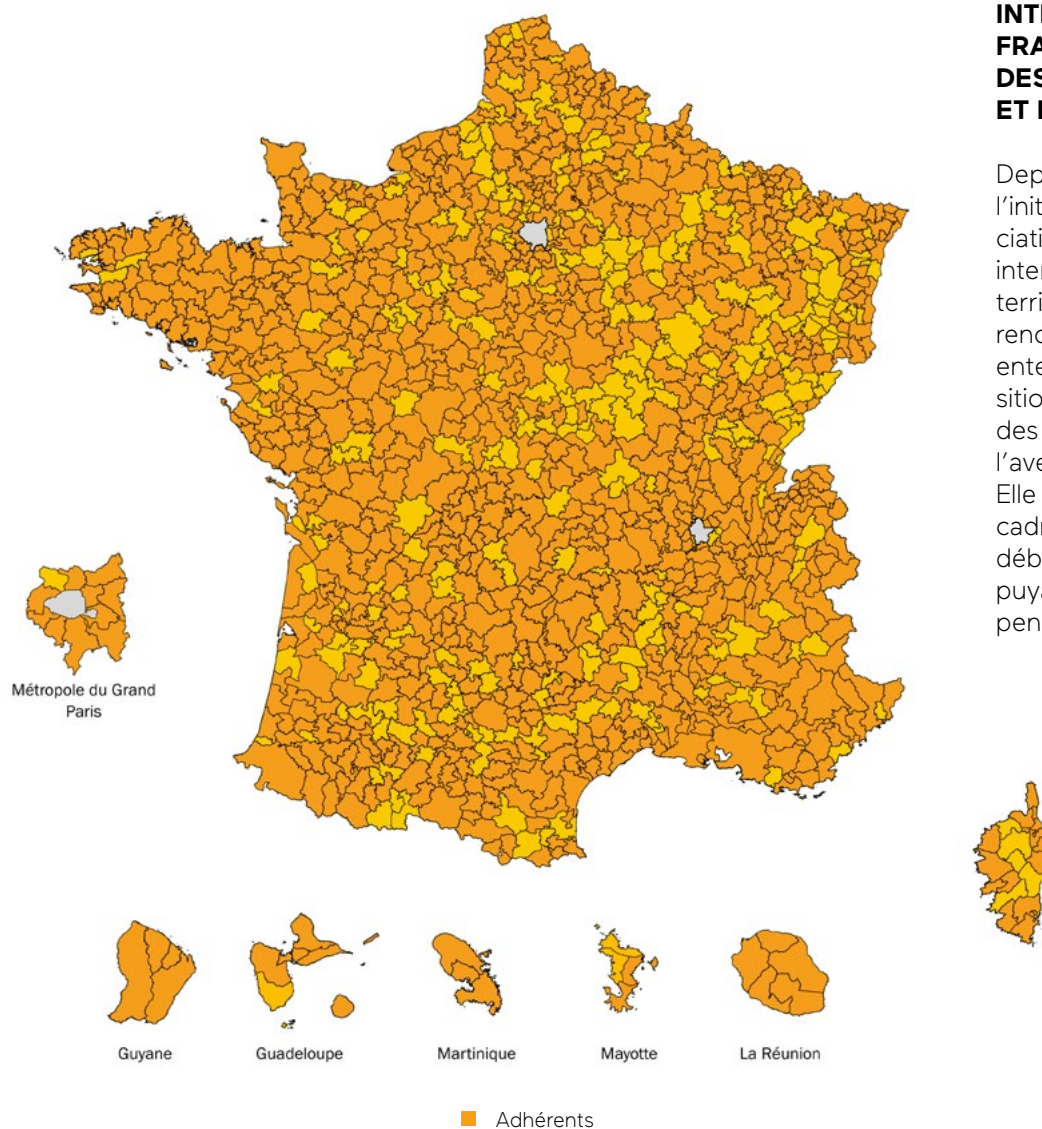
2023

Les adhérents D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

Un millier d'intercommunalités, **80% de la population française**

INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE PORTE LA VOIX DES COMMUNAUTÉS ET DES MÉTROPOLIS

Depuis sa fondation en 1989 à l'initiative de Marc Censi, l'association promeut la coopération intercommunale et le dialogue territorial. Interlocuteur de référence des pouvoirs publics, elle entend être force de propositions sur le fonctionnement des institutions territoriales et l'avenir de la décentralisation. Elle offre à ses adhérents un cadre privilégié pour s'informer, débattre et échanger en s'appuyant sur une expertise indépendante et spécialisée.



BIENVENUE !

Ils ont rejoint notre réseau cette année : CC des Collines du Perche, CC Saône Doubs Bresse, CC Val'Aïgo, Pays de Montfaucon, Grand Figeac, CC du Val de Cher, CC de Haute Tarentaise, CC Cœur de Lozère, CC Xaintrie Val'Dordogne, CC du Bocage Bourbonnais, CC Sologne des Étangs, EPT Grand Paris Grand Est, CU Le Creusot Montceau-les-Mines, CC des Paysages de la Champagne, CC de la Baie du Cotentin, CC des Deux Morin, Baud Communauté.

SOMMAIRE

4 | ENTRETIEN

6 | INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE MIEUX AUDIBLE, L'INTERCOMMUNALITÉ PLUS VISIBLE

- 7 Une communication renforcée
- 8 Les temps forts du mandat 2020-2023
- 10 Le tour de France des intercos

12 | NOS ADHÉRENTS AU COEUR

- 13 Nos commissions
- 15 Nos rencontres nationales
- 17 L'équipe à votre service

20 | LES GRANDS CHANTIERS DE L'ANNÉE

- 22 Industrie
- 24 Politique de l'eau
- 26 Énergie
- 28 Finances et fiscalité
- 30 Zéro artificialisation nette
- 32 Commande publique responsable
- 34 Santé
- 36 Commerce
- 38 Emploi
- 40 Mobilités

41 | INTERCOMMUNALITÉ DE FRANCE TRAVAILLE EN RÉSEAU

- 41 Joubert, Ressources humaines, ESR
- 42 Déchets
- 44 Numérique

46 | NOUVEAUX MÉDIAS, NOUVEAUX FORMATS

- 46 Le nouveau site intercommunalités.fr
- 47 Votre magazine
- 48 Votre newsletter
- 49 Nouveaux formats : podcast et reportages
- 50 Réseaux sociaux

22
23

ENTRETIEN



Sébastien Martin,
Président d'Intercommunalités de France
Président du Grand Chalon



Pour les adhérents d'Intercommunalités de France, quel bilan tirer de l'année écoulée ?

J'ai pu constater dans mes déplacements que beaucoup de projets locaux avaient pu repartir cette année. Mais l'inflation et la hausse du point d'indice – légitime pour nos agents mais décidée sans concertation – pèsent sur nos budgets, alors que le Gouvernement nous envoie des signaux négatifs sur la trajectoire des finances publiques. Intercommunalités de France reste mobilisée pour que ses adhérents puissent mettre en œuvre leurs projets de territoire et l'association a engagé d'importants travaux pour adapter nos moyens financiers et fiscaux aux objectifs de transition.

Cette année ouvre aussi de belles perspectives. La relance du programme Territoires d'industrie, désormais ouvert à toutes les intercommunalités candidates, nous permet de nous investir toujours davantage dans la réindustrialisation de notre pays. D'importantes discussions se sont engagées sur la décentralisation de la politique du logement : le renforcement du statut d'autorité organisatrice de l'habitat doit faire des intercommunalités des acteurs pivots de cette politique. La santé a fait l'objet d'une importante mobilisation tant chez nos adhérents que sur la scène nationale : le bloc local est de plus en plus légitime pour peser sur les politiques territoriales de santé. Côté environnement, les questions de sobriété foncière, de planification des énergies renouvelables et de partage de la ressource en eau se sont imposées dans les débats. À l'heure des transitions, l'intercommunalité a une partition importante à jouer et le mouvement intercommunal a encore de beaux jours devant lui.

Cette année est aussi particulière car de nombreuses communautés de communes ont été créées il y a tout juste 30 ans, après la loi ATR. Je leur souhaite un joyeux anniversaire ! Ces communautés de communes ont été les pionnières de l'intercommunalité telle que nous la connaissons aujourd'hui. Sans doute parce que leurs élus partageaient la conviction que la coopération, le projet, et les principes du développement local portés à l'échelle du bassin de vie sont la voie à suivre pour faire vivre nos territoires. Les communautés de communes sont une réussite : elles regorgent de projets et elles assurent un service essentiel pour les territoires et leurs habitants.

Cette année clôt aussi le mandat du conseil d'administration d'Intercommunalités de France...

Oui, ces trois années n'ont pas manqué de rebondissements pour nos adhérents et c'était un honneur de les servir, aux côtés des élus du conseil d'administration et du conseil d'orientation de notre association. Pandémie, relance, crise énergétique, sécheresses, réformes fiscales à répétition... Les intercommunalités n'ont pas chômé et nous non plus.

Nous avons accompagné nos adhérents à force de rencontres, d'études, de webinaires et en plaidant leur cause auprès des pouvoirs publics. Ces crises ne nous ont pas détourné de l'objectif que nous nous étions fixé pour ce mandat de trois ans : donner à l'intercommunalité, au même titre que les autres collectivités locales, la place qui lui revient et la visibilité qu'elle mérite dans notre organisation politique et territoriale.

Je me suis personnellement déplacé dans les territoires pour aller à la rencontre de nos adhérents, avec la conviction qu'on ne pouvait bien les représenter qu'en les connaissant personnellement, mais aussi pour nourrir nos travaux de leurs expériences et leur dire que ce qu'ils accomplissent chaque jour dans leurs bassins de vie est essentiel pour notre pays. La réindustrialisation, la transition écologique, la cohésion sociale... l'intercommunalité devient incontournable. Certains pensent encore que l'intercommunalité est l'échelon de trop. On voit bien aujourd'hui que c'est l'échelon qu'il nous faut !

Comment cela s'est-il traduit au niveau national ?

Nous avons multiplié les échanges avec le Gouvernement, le Sénat et l'Assemblée nationale ainsi que de nombreux acteurs institutionnels. À cet égard notre conseil d'administration a fait un bon choix en désignant pour la première fois un bureau exécutif : nos vice-présidents se sont mobilisés pour représenter l'association dans un nombre toujours croissant d'auditions parlementaires et de réunions de concertation de portée nationale. Je veux les remercier pour leur engagement. Nous avons déployé un effort de communication inédit dans l'histoire de notre association, avec d'importantes

campagnes dans la presse nationale et régionale. Intercommunalités de France était reconnue pour le sérieux de son travail mais pour que les messages passent, il lui fallait une tribune plus politique.

Ces efforts portent leurs fruits, avec des résultats significatifs pour toutes les intercommunalités. Je crois que nous avons joué un rôle majeur pour la relance du programme Territoires d'industrie, avec à la clef des moyens conséquents. Nous avons aussi été au rendez-vous pour nous assurer que la suppression de la CVAE serait correctement compensée.

La 33^e Convention des Intercommunalités de France porte sur l'acceptabilité sociale des transitions et leur portage politique : ce thème tranche avec les éditions précédentes.

Pour respecter notre trajectoire d'émissions, il faut faire en 10 ans ce que nous avons eu de la peine à faire en trois décennies. Or cela pose au moins trois questions. Comment financer la transition ? Comment accompagner les Français ? Comment répartir l'effort ? Il faut très vite trouver des réponses à ces questions, pour le climat bien sûr, mais aussi pour les autres grandes transitions que nous avons à opérer dans les territoires : démographique, numérique, économique, sociale...

Les intercommunalités sont déjà à pied d'œuvre : le bassin de vie est un bon niveau pour agir et nous entrons dans le dur. Il faut rénover massivement les bâtiments et les logements, achever les transferts eau et assainissement, développer les alternatives à la voiture individuelle, réhabiliter ou renaturer les friches...

Mais ces transitions ne peuvent être cantonnées à des débats techniques. Les choix que nous sommes en train de faire sont éminemment politiques. Il suffit de voir les tensions actuelles autour de la gestion de l'eau, de certains projets d'aménagement ou d'implantations industrielles. Ces choix, nous devons les assumer, en responsabilité, sans renier ce qui fait notre marque : notre capacité à dialoguer, à rassembler et à dépasser les clivages.



INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE MIEUX AUDIBLE, L'INTERCOMMUNALITÉ PLUS VISIBLE

Réunies en universités d'été à Chalon-sur-Saône en 2021, les instances nationales d'Intercommunalités de France, nouvellement élues, ont défini des orientations associatives claires pour leur mandat 2020- 2023 : rendre l'intercommunalité plus visible sur la scène nationale et rendre Intercommunalités de France plus audible auprès des pouvoirs publics, pour mieux porter la voix de ses adhérents.

En 2022 et 2023 DES ÉCHANGES TOUJOURS PLUS NOMBREUX

- Plus de **160** rencontres avec les membres du Gouvernement et les représentants de l'État

En 2023, l'association a défini sa feuille de route pour la culture. Le 31 mai, Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France (à droite) et Christophe Degruelle, vice-président à la culture (à gauche), ont rencontré Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, pour présenter l'action des intercommunalités en matière culturelle.



- Plus de **120** auditions et rendez-vous parlementaires

Sébastien Martin (gauche) échange avec Guillaume Kasbarian (droite), président de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, sur les perspectives du programme Territoires d'industrie et le projet de loi Industrie Verte.



- Plus de **80** rendez-vous institutionnels

Et notamment avec **Pascale d'Artois**, directrice générale de l'AFPA, **Liza Bellulo**, présidente de la Fédération Française des Télécoms, **Marc Benayoun**, directeur exécutif du Groupe EDF, **Bruno Cavagné**, président de la FNTP, **Frédéric Coirier**, président du METI, **Alain Di Crescenzo**, président de CCI France, **Olivier Grunberg**, président de l'UNSPIC, **Nicolas Dufourq**, directeur de la Banque publique d'investissement, **Bénédicte Fauvarque-Causson**, administratrice générale du CNAM, **Édouard Hénaut**, directeur général France de Transdev, **Édouard Jossa**, président de l'UGAP, **Éric Lombard**, directeur général du Groupe Caisse des Dépôts, **Pierre Rampa**, président des Canalisateurs de France, **Marcel Rogemont**, président de la FOPH, **Geoffroy Roux de Bézieux**, président du MEDEF...

Le saviez-vous ?

75% DES FRANÇAIS SONT SATISFAITS DU TRAVAIL ACCOMPLI PAR LEUR INTERCOMMUNALITÉ

85% DES FRANÇAIS ESTIMENT QUE L'INTERCOMMUNALITÉ A UN IMPACT POSITIF POUR LEUR COMMUNE DE RÉSIDENCE

85% DES FRANÇAIS PENSENT QUE LE PRINCIPE DE L'INTERCOMMUNALITÉ EST UNE BONNE CHOSE

*Sondage Observatoire Ifop pour Intercommunalités de France (2022)

Une communication RENFORCÉE

Plusieurs formats ont été testés pour toucher de nouveaux publics et mieux cibler les adhérents de l'association (plateaux télé, podcasts, tutoriels, sondages grand public...). Une gestion plus proactive des relations presse, avec de nouvelles cibles de journalistes, a permis des retombées presse plus nombreuses et à destination d'une plus large audience (France Inter, Europe 1, Le Monde...)

L'association a renforcé son équipe sur le volet communication et une agence a été missionnée afin d'accompagner Intercommunalités de France dans une réflexion sur sa raison d'être et la rédaction d'un « manifeste ».

1 424
RETOMBÉES PRESSE
ENTRE JUILLET 2022 ET JUIN 2023 COMPRIS,
SOIT DEUX FOIS PLUS QUE L'ANNÉE PRÉCÉ-
DENTE

80
COMMUNIQUÉS DE
PRESSE
SOIT DEUX FOIS PLUS QUE L'ANNÉE PRÉCÉ-
DENTE

Contre la fausse consigne, UN PLAN DE COMMUNICATION D'AMPLEUR

Intercommunalités de France a été fer de lance d'une action réunissant l'ensemble des associations d'élus pour s'opposer au projet de « fausse consigne » sur les bouteilles en plastique. Cette mobilisation a débouché sur une conférence de presse commune et de nombreuses retombées dans les médias, permettant d'afficher un front uni contre ce projet.

Intercommunalités de France a mené une campagne de communication ambitieuse et multiformats :

- pleine page de publicité dans Le Monde : **2,6 millions de lecteurs**
- demie-page dans 66 titres de presse quotidienne régionale : **13 millions de lecteurs**
- une vidéo réalisée par le média Brut : **2 millions de vues**
- une campagne déclinée et sponsorisée sur les réseaux sociaux : **5 millions d'impressions**

En plus de mobiliser le grand public dans ce débat, la campagne a permis de mettre en visibilité l'association et le rôle des intercommunalités dans le tri et la gestion des déchets. Elle a généré un important flux sur le site Internet de l'association.

Une pleine page dans Le Monde contre la «Fausse consigne»



Les temps fort DU MANDAT

Les instances nationales d'Intercommunalités de France sont élues pour trois ans. De 2020 à 2023, leur mandat a été marqué, comme pour les adhérents de l'association, par les exigences de la lutte contre la pandémie, la relance de l'économie et l'adaptation au contexte de crise énergétique. Il a vu l'accélération des efforts de transition écologique et de réindustrialisation : l'association et ses adhérents sont devenus des interlocuteurs privilégiés pour la mise en œuvre territoriale de ces politiques.

NOVEMBRE 2020

Les adhérents d'Intercommunalités de France élisent **un nouveau conseil d'administration**.

22 AOÛT 2021

La **loi Climat et Résilience** est promulguée. ZFE-m, ZAN, rénovation des passoires énergétiques... la loi continue de produire des effets majeurs sur les politiques locales. Les intercommunalités s'affichent comme les acteurs opérationnels de la transition écologique territoriale.

13 OCTOBRE 2021

22 MARS 2022

Plus de 200 élus membres d'Intercommunalités de France et de France urbaine se réunissent à Paris pour **auditionner les candidats à l'élection présidentielle** et leur remettre les propositions des deux associations pour la mandature.

Les élus d'Intercommunalités de France signent **l'appel de Clermont** pour que la loi 3DS soit une loi de consensus entre les collectivités. L'association obtient le retrait des dispositions introduites par le Sénat qui visaient au détricotage des compétences intercommunales.

ÉTÉ 2022

Il fait 38 °C en France et les restrictions d'eau sont généralisées. **Intercommunalités de France appelle à une politique globale de l'eau et accompagne ses adhérents dans la préparation des transferts de compétences.**

7 OCTOBRE 2022

La **Convention de Bordeaux bat un record de participation (2000 congressistes)**. La Première ministre Élisabeth Borne affirme que « *les intercommunalités sont les maîtres d'œuvre de la transition écologique dans les territoires* ».

30 DÉCEMBRE 2022

La loi de finances acte la **suppression de la CVAE** et son remplacement par une fraction de TVA : s'engagent d'importants travaux entre les associations d'élus et le Gouvernement autour du panier de ressources des collectivités, leur contribution au pacte de stabilité et le financement local de la transition écologique.

24 JANVIER 2023

À l'occasion des Vœux d'Intercommunalités de France, Sébastien Martin rappelle au Gouvernement les demandes fortes de l'association dans le domaine de **l'industrie**. L'association remettra ses propositions sur le projet de loi Industrie Verte à Bruno le Maire et participera à la relance du programme Territoires d'industrie.

10 MARS 2023

La loi d'accélération des énergies renouvelables est publiée. Intercommunalités de France s'est mobilisée pour infléchir des dispositions souvent déconnectées des pratiques locales. L'association organise des rencontres régionales sur le thème de l'énergie.

24 MAI 2023

Intercommunalités de France réunit ses adhérents urbains à l'occasion de la Journée des présidentes et présidents d'agglomérations et de métropoles. Les échanges préparent la 33^e Convention nationale de l'intercommunalité, dont le thème est « Les transitions : une question politique ».



SÉBASTIEN MARTIN
PRÉSIDENT D'INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE

L'intercommunalité est devenue incontournable : il fallait le dire et le faire savoir. Nous avons souhaité faire mieux entendre la voix de nos adhérents et donner à voir toute la richesse de leur action au service des territoires et de leurs habitants.



SÉBASTIEN MIOSSEC
PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ D'INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE

Avec la fin du cumul des mandats, l'action parlementaire d'Intercommunalités de France mise en place il y a une dizaine d'années continue à se renforcer pour peser dans les arbitrages nationaux. Avec nos parlementaires associés, nous maintenons un lien précieux entre la représentation nationale et les territoires.



VIRGINIE CAROLO-LUTROT
PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE
D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

Face à l'ampleur des défis qui sont les leurs, les intercommunalités peuvent compter sur notre association nationale pour échanger, partager leurs expériences et obtenir une information utile à la réussite de leurs projets. Le service aux adhérents et aux élus du bloc local est la priorité d'Intercommunalités de France.

Le tour de France DES INTERCOS

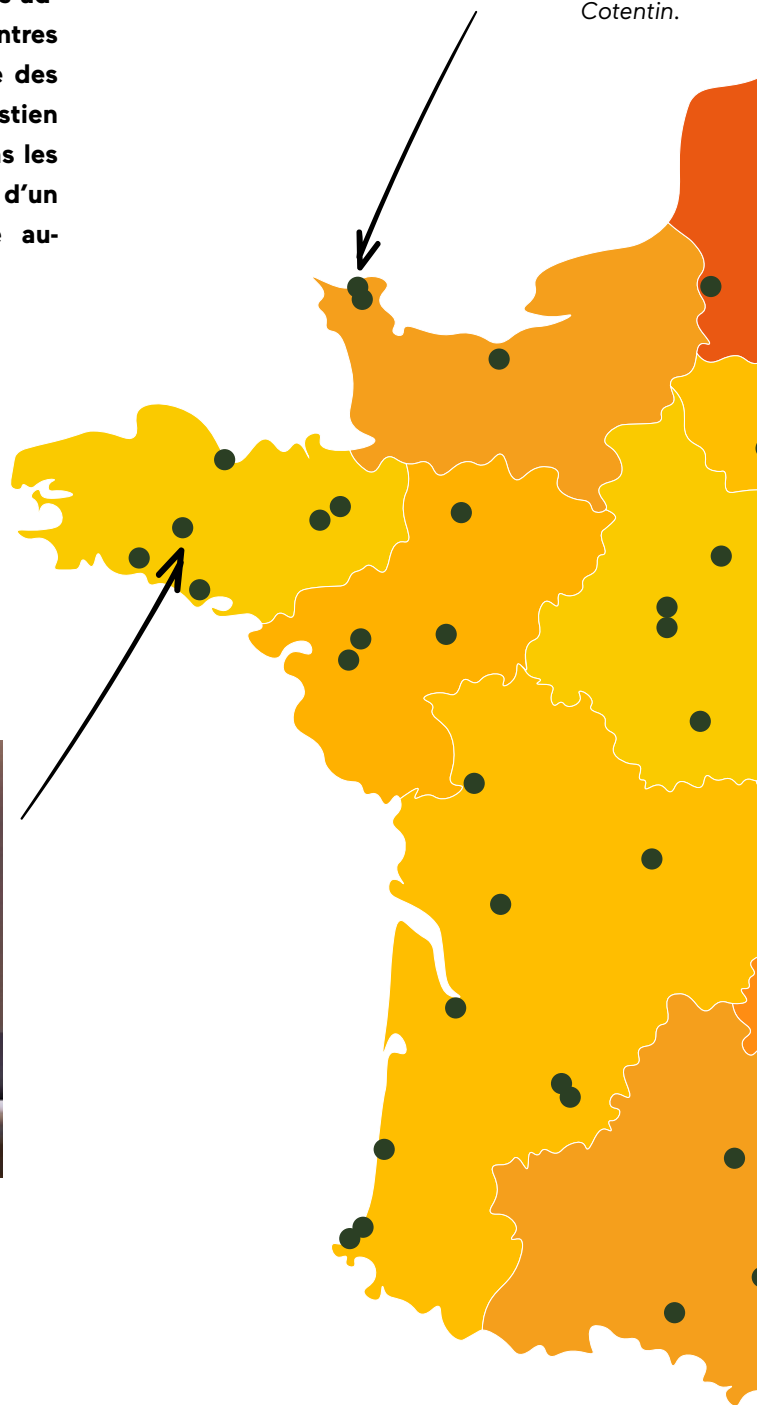
L'action décentralisée D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

Intercommunalités de France anime le réseau de ses adhérents en région à l'appui de nombreuses rencontres et actions décentralisées. Pour aller à la rencontre des intercommunalités membres de l'association, Sébastien Martin, président, a multiplié les déplacements dans les territoires tout au long de son mandat, dans le cadre d'un Tour de France des Intercos qui se poursuit encore aujourd'hui.



Rencontre régionale de Pontivy sur l'énergie :
Intercommunalités de France poursuit son programme de rencontres régionales. Accueillis par Pontivy Communauté, les élus bretons ont échangé sur la construction d'un projet énergétique de territoire. De gauche à droite : Sébastien Miossec, président délégué d'Intercommunalités de France et Bernard Le Breton, président de Pontivy Communauté.

Commission décentralisée à Cherbourg (économie) :
Les commissions thématiques d'Intercommunalités de France aussi se tiennent en région : l'occasion d'enrichir les travaux des élus de visites de terrain et de renforcer l'esprit d'équipe cher à l'association. Ici, la commission Développement économique et Enseignement supérieur est accueillie à Cherbourg par David Margueritte, président de l'agglomération du Cotentin.



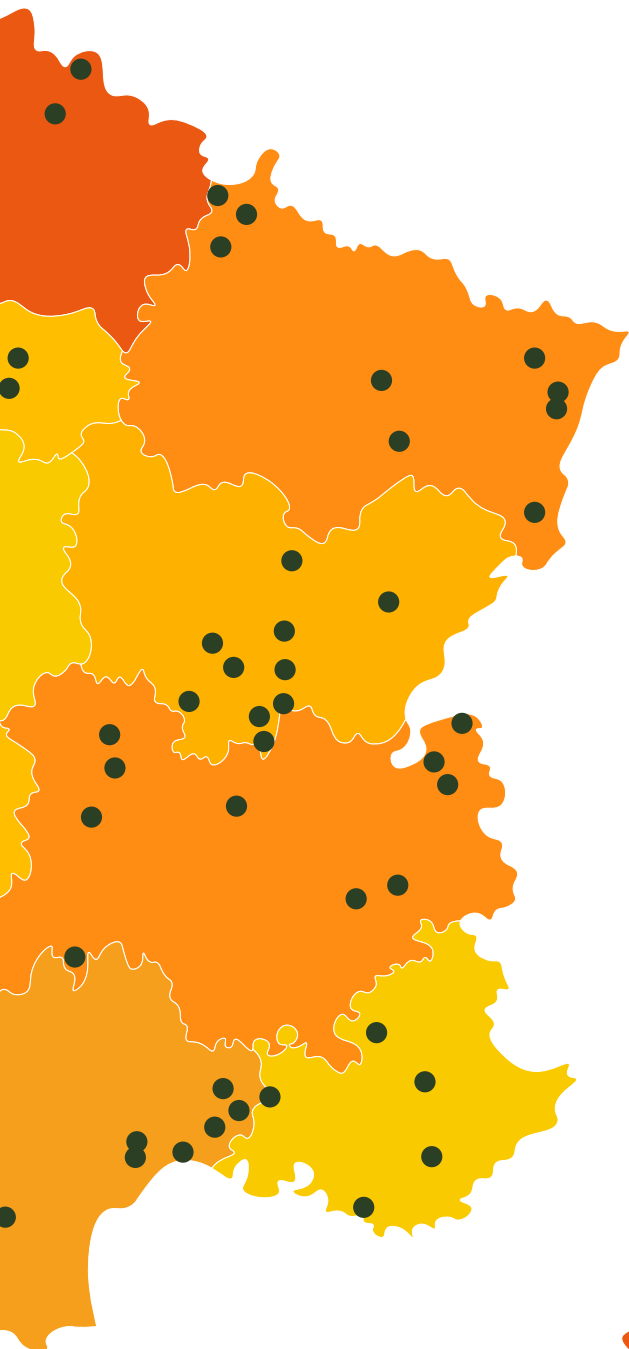
● Plus de 80 étapes dans toute la France



Interco'Outre-Mer et Intercommunalités de France RENFORCENT LEURS LIENS

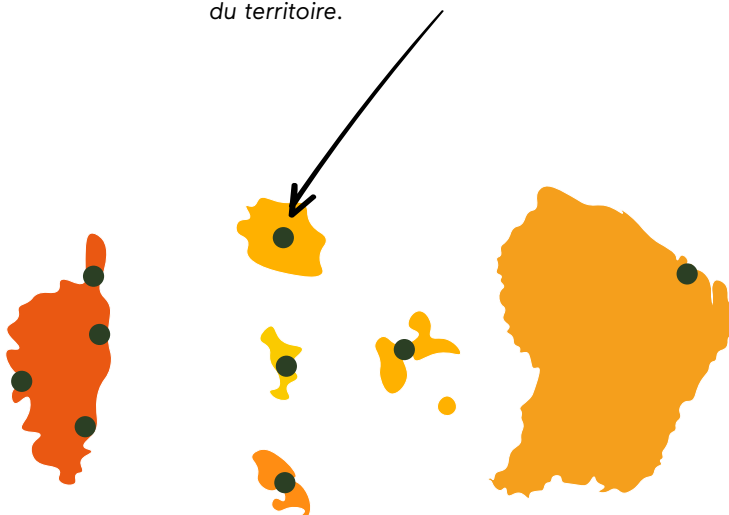
Après la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane en 2022, Sébastien Martin est allé à la rencontre des intercommunalités de Mayotte et de la Réunion, avec Interco'Outre-Mer, fédération des intercommunalités des Outre-Mer. Ce déplacement était indispensable pour comprendre les enjeux spécifiques à ces territoires et pour mieux porter leur voix auprès des pouvoirs publics à Paris.

Sébastien Martin et Maurice Gironcel, président d'Interco'Outre-Mer et président de la CINOR ont saisi cette occasion pour signer une convention de partenariat triennale entre les deux associations.



Déplacements à la Réunion :

Accompagné par Emmanuel Séraphin, président de Territoire Côte Ouest (La Réunion), Sébastien Martin découvre les projets d'aménagements de la « Rivière des Galets », exemplaires tout à la fois des enjeux environnementaux aigus et du dynamisme des intercommunalités du territoire.



NOS ADHÉRENTS AU COEUR

Avec un millier d'intercommunalités adhérentes, qui rassemblent 80 % de la population et sont représentatives de la diversité des territoires et des régions françaises, Intercommunalités de France tire sa force de l'implication des élus et techniciens intercommunaux dans son réseau.

Pour garder le lien avec tous et permettre à chacun de contribuer à l'action de l'association auprès des pouvoirs publics, Intercommunalités de France s'appuie sur un conseil d'administration, un conseil d'orientation et des commissions thématiques dynamiques, sur une action décentralisée renforcée et sur de grandes rencontres nationales, temps forts de la vie de l'association.

Les commissions thématiques d'Intercommunalités de France accueillent toujours de nouveaux adhérents volontaires, avec des formats de réu-

nion renouvelés (commissions décentralisées, journées d'auditions...). Les déplacements en région ont été multipliés, notamment auprès des intercommunalités d'Outre-Mer. Enfin certains formats de rencontres ont été repensés : c'est le cas du « Club des agglomérations et métropoles » et de la journée nationale des présidents d'agglomération.

La Convention nationale de l'intercommunalité reste le point d'orgue de la vie associative : avec plus de 2000 participants, c'est le deuxième congrès national d'élu et le premier organisé en région.

Et bien sûr, les 26 collaborateurs permanents d'Intercommunalités de France travaillent au quotidien avec les élus des instances de l'association pour accompagner les adhérents, animer leur réseau et porter leur voix auprès des pouvoirs publics.



Nos COMMISSIONS

Les huit commissions thématiques de l'association assurent chacune dans leur domaine le suivi des projets législatifs et des politiques nationales, procèdent à des auditions et préparent les décisions soumises au conseil d'administration. Chaque commission est ouverte aux membres des exécutifs communautaires désireux de s'impliquer dans les travaux de l'association.

COHÉSION SOCIALE

Cette année aura été marquée par une réunion mixte avec nos collègues de la commission transition écologique. Au programme : la « transition juste », ce qu'elle signifie très concrètement pour l'action publique locale, notamment en matière de gestion de l'eau et de mobilités, et ce que pèserait le coût social de la non-transition si rien n'était fait. Qu'il s'agisse de sujets d'actualité, comme la création d'un service public de la petite enfance, ou de sujets au long cours tels que la santé ou le grand âge dans nos territoires, notre commission poursuit également son travail d'échanges et de réflexion entre pairs.



ANNE TERLEZ
VICE-PRÉSIDENTE
D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE
VICE-PRÉSIDENTE DE SEINE-EURE AGGLO



VIRGINIE CAROLO-LUTROT
PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENT
D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE
PRÉSIDENTE DE CAUX SEINE AGGLO

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT

La commission a permis aux élus d'Intercommunalités de France, de France urbaine et de la Fédération nationale des agences d'urbanisme de débattre avec les parlementaires des évolutions à venir pour la mise en œuvre du ZAN. La décentralisation des politiques de l'habitat avec la possibilité pour les intercommunalités de devenir autorités organisatrices et les questions d'habitat indigne ont fait l'objet d'échanges riches, animés par Catherine Vautrin qui co-préside cette commission

**Commission partagée avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme et France urbaine*



BORIS RAVIGNON
VICE-PRÉSIDENT
D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE
PRÉSIDENT DE ARDENNE MÉTROPOLE

FINANCES ET FISCALITÉ

Cette année, le financement de la transition écologique et énergétique s'est imposé comme une priorité de notre commission, avec des groupes de travail organisés sur le financement des mobilités, la fiscalité dans le contexte du ZAN et le financement du service public des déchets. La hausse des coûts de l'énergie a également mobilisé les élus, fortement sollicités sur des questions d'actualité comme la réforme de l'IFER mobile ou le développement des budgets verts. Les élus de la commission ont contribué au volet fiscal de l'étude nationale qu'Intercommunalités de France consacre cette année au commerce de proximité



CHARLES-ÉRIC LEMAIGNEN
 SECRÉTAIRE NATIONAL
 D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE
 VICE-PRÉSIDENT D'ORLÉANS MÉTROPOLE

INSTITUTIONS, DÉCENTRALISATION ET POUVOIRS LOCAUX

Cette année, nous avons travaillé sur la féminisation des élus intercommunaux à l'appui d'échanges avec une représentante du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous en avons retenu plusieurs orientations, comme l'élection au scrutin de liste dans toutes les communes, que nous défendons de longue date, ou une féminisation des exécutifs à envisager au minimum en miroir de celle des conseils. Plus globalement, le lien entre communes et intercommunalités continue d'occuper une place centrale dans nos travaux.



THOMAS FROMENTIN
 VICE-PRÉSIDENT
 D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE
 PRÉSIDENT DE L'AGGLOMÉRATION
 PAYS FOIX-VARILHES

RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

Les intercommunalités emploient à présent un nombre d'agents équivalent à celui des départements et nos ressources humaines revêtent un caractère stratégique qui se vérifie lors la mise en œuvre au quotidien de nos compétences. Ceci constitue la toile de fond des travaux de la commission RH dont j'ai eu le plaisir de prendre la présidence. Avec l'appui de l'ADGCF, nous organisons des temps d'information qui peuvent conduire à des échanges, comme avec François Deluga, président du CNFPT. Nos travaux ont également permis de préparer plusieurs positions associatives sur le devenir des maisons France services et de leurs agents ou sur la préfiguration du fonds d'usure professionnelle.



JACQUES OBERTI
 VICE-PRÉSIDENT
 D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE
 PRÉSIDENT DU SICOVAL
 * Commission partagée avec France
 urbaine et Les Interconnectés

TRANSITION NUMÉRIQUE

La commission numérique commune à Intercommunalités de France, France urbaine et le réseau des Interconnectés a démontré sa capacité de mobilisation au sein du collectif « La belle alliance », qui regroupe dix associations d'élus majoritairement du bloc local pour faire entendre la voix des territoires sur les sujets du numérique. Marqués par la refonte de la stratégie nationale du numérique inclusif 2023-2027, les échanges de la commission ont porté sur les réponses locales à la dématérialisation des services publics, la cybersécurité des collectivités, la maîtrise et l'utilisation de la donnée et des algorithmes, et les mesures locales de réduction de l'empreinte environnementale du numérique imposées par les lois AGEC et REEN.



JEAN REVEREAULT
 VICE-PRÉSIDENT
 D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE
 VICE-PRÉSIDENT DU GRAND ANGOULÊME

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Planification du déploiement des énergies renouvelables, financement de la décarbonation des mobilités, rénovation énergétique, projet de « fausse consigne » sur les bouteilles plastiques, adaptation au changement climatique et notamment aux sécheresses : les actualités ont été nombreuses pour les élus impliqués dans les travaux de la commission, qui associe régulièrement des représentants du monde de la recherche.



LAURENT TROGRILIC
 SECRÉTAIRE NATIONAL
 D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE
 PRÉSIDENT DU BASSIN DE POMPEY

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les membres de la commission ont accueilli des personnalités clés telles Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement chargé de France 2030, ou encore Thibault Guilluy, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises chargé de la préfiguration de France Travail. Ces échanges directs permettent d'affirmer la capacité des intercommunalités à accompagner les ambitions nationales de réindustrialisation et de plein emploi mais également de partager les propositions concrètes portées par Intercommunalités de France.

Nos rencontres NATIONALES

La Convention,
1^{ER} CONGRÈS D'ÉLUS EN RÉGION

2 000
INSCRITS

3 JOURS

DE DÉBATS ET D'ÉCHANGES

34 %

DES CONGRESSISTES ONT FAIT À BORDEAUX LEUR PREMIÈRE PARTICIPATION À UNE CONVENTION NATIONALE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

92 %

SONT SATISFAITS DES MESSAGES ASSOCIATIFS

Bordeaux, un moment politique

Tout au long de ces trois jours, les élus des intercommunalités de France ont porté les mêmes messages :

- **Renouveler les relations État-collectivités** en les inscrivant dans une logique contractuelle, pluriannuelle et transversale
- Préserver une fiscalité locale en lien avec les compétences du bloc local et adapter les moyens **pour réussir la transition écologique des territoires**
- **Reconnaître le rôle de l'intercommunalité** et des bassins de vie dans l'organisation des politiques publiques décentralisées

En Assemblée générale, les présidentes et présidents d'intercommunalités ont adopté la feuille de route des intercommunalités de France pour la législature.



Maintien du versement mobilités, création du Fonds Vert, compensation de la perte de la CVAE, filet de sécurité face à la hausse des coûts de l'énergie... Élisabeth Borne a fait de nombreuses annonces en clôture du Congrès. Elle a réaffirmé le rôle majeur des intercommunalités pour la réussite de la transition écologique.

La démarche RSE :

LES ENGAGEMENTS D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale, Intercommunalités de France déploie plusieurs actions pour limiter l'impact climatique de son congrès annuel et pour contribuer au développement durable du territoire d'accueil.

- Favoriser les matières recyclables
- Consommer des produits locaux, en circuits courts
- Limiter le gaspillage alimentaire
- Réduire les consommations énergétiques
- Utiliser les technologies les plus propres
- Faire appel à des entreprises mobilisées pour la réinsertion
- Favoriser l'emploi local et la diversité

La Journée des présidentes et présidents D'AGGLOMÉRATIONS ET DE MÉTROPOLES

Nouvelles manières de produire, de travailler et de consommer... et quels impacts sur la fabrique des territoires urbains et les politiques intercommunales ? C'est sur ces sujets que 150 élus, techniciens et partenaires des agglomérations et métropoles ont échangé le 24 mai au Muséum d'Histoire naturelle à Paris.

Cette 14^e journée des présidentes et présidents d'agglomérations et de métropoles est un temps fort de la vie d'Intercommunalités de France, association qui « *a vocation à parler au nom de tous les territoires, mais fédère aussi 90 % des agglomérations, communautés urbaines et métropoles* », a rappelé Sébastien Martin en introduction de cette journée.



Les vœux ET LA JOURNÉE FINANCES

La cérémonie organisée à la maison de la RATP a été l'occasion de mettre l'accent sur les points forts du projet associatif, et notamment sur la réindustrialisation du pays. Dominique Faure, ministre des Collectivités locales et de la Ruralité, a confirmé le soutien du Gouvernement à l'obligation du transfert de l'eau et de l'assainissement en 2026.

En parallèle, la Journée Finances est venue clore la séquence législative des lois de finances, avec trois sujets forts : la suppression de la CVAE et ses implications pour les ressources des collectivités, le financement de la transition écologique et les liens entre le ZAN et la fiscalité.

L'ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Les 26 collaborateurs permanents d'Intercommunalités de France travaillent au quotidien avec les élus des instances de l'association pour accompagner les adhérents, animer leur réseau et porter leur voix auprès des pouvoirs publics.



Floriane Boulay
Directrice générale



Charlotte Sorrin-Descamps
Directrice générale adjointe

Responsable du pôle Développement économique et Attractivité



Romain Briot
Directeur général adjoint

Responsable du pôle Cohésion sociale et territoriale

RESSOURCES INTERNES

L'équipe ressources permet la fluidité du fonctionnement de l'équipe d'Intercommunalités de France et assure l'amélioration en continu des outils de pilotage et de gestion. Intercommunalités de France dépend très majoritairement des cotisations de ses membres et s'engage auprès d'eux pour l'emploi transparent et efficace de ces ressources.



Élian Charlot
Responsable de pôle



Déborah Bénichou
Chargée du suivi des Instances nationales



Carl Bourhis
Responsable de pôle

& Thomas Drouin
Office manager



Simon Mauroux
Responsable de pôle Institutions, droit et administration



Raphaël Meyer
Conseiller juridique

LE SERVICE JURIDIQUE

Nourri de sa connaissance des pratiques intercommunales, en lien constant avec le réseau des adhérents, élus comme directeurs généraux, le service juridique suit l'élaboration des lois et décrets qui concernent les collectivités locales. Les juristes d'Intercommunalités de France répondent chaque année à près de 1500 questions juridiques posées par les adhérents de l'association. Leurs notes et analyses, disponibles sur www.intercommunalites.fr, donnent les réponses aux questions les plus fréquentes.

ANIMER LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS, FAIRE ENTENDRE SA VOIX

L'animation du réseau des intercommunalités de France est au cœur des priorités associatives. Avec l'organisation de nombreux événements à Paris et en région, et notamment la Convention nationale de l'Intercommunalité, mais aussi une importante politique éditoriale multi-supports (newsletter, magazine, études, podcasts, reportages...), l'association encourage ses adhérents à échanger, partager et coopérer au quotidien. Elle œuvre à faire connaître et reconnaître les intercommunalités et les projets qu'elles portent au service des territoires et de leurs habitants.

Pour porter la voix des territoires auprès des pouvoirs publics nationaux et dans la presse, pour maintenir le lien entre les intercommunalités, les parlementaires et les administrations centrales, Intercommunalités de France se doit d'être particulièrement présente et visible sur la scène nationale.



Sébastien Bayette
Responsable éditorial



Montaine Blonsard
Responsable des relations avec le Parlement



Maxime Goudezeune
Chargé du plaidoyer



Sandrine Gouloumès
Chargée de missions institutionnelles



Yoann Jacquet
Responsable de la communication institutionnelle et des relations presse



Auriane Jaillet
Chargée de communication



Cécile Lacoste
Responsable de l'Action régionale



Mathilde Lemée
Cheffe de projets événementiels & Manifestations nationales



Elsa Pradier
Rédactrice en chef d'Intercommunalités



Amélie Worms
Chargée de mission action régionale

L'EXPERTISE AU SERVICE DU MOUVEMENT INTERCOMMUNAL

Les conseillers d'Intercommunalités de France mettent leur expertise au service des adhérents d'Intercommunalités de France. Ils préparent les réunions de commissions, les rencontres parlementaires et les rendez-vous ministériels. Ils animent le réseau des partenaires de l'association et produisent les études d'Intercommunalités de France.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ



Charlotte Sorrin-Descamps
Responsable de pôle Conseillère Enseignement supérieur et Recherche



Clément Baylac
Conseiller Économie et Attractivité



Lucas Chevrier
Chargé de recherche Économie-industrie

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE



Romain Briot
Responsable de pôle



Marie Morvan
Conseillère Cohésion sociale

ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT



Carole Ropars
Responsable de pôle
Conseillère Urbanisme et Mobilités



Oriane Cébile
Conseillère
Climat-énergie et Biodiversité



Anaëlle Contrepois
Conseillère Déchets,
Économie circulaire,
Agriculture, Com-
mande publique
responsable

FINANCES ET FISCALITÉ



Claire Delpech
Responsable de pôle
Conseillère Habitat

INSTITUTIONS, DROIT ET ADMINISTRATION



Simon Mauroux
Responsable de pôle

POUR VOUS, AVEC VOUS



Le stand d'Intercommunalités de France à la Convention nationale de Bordeaux



Séance de travail à la Convention de 2022

LES GRANDS CHANTIERS DE L'ANNÉE

De l'industrie à la culture, du numérique à la gestion des déchets, des mobilités aux ressources humaines... à l'image de ses adhérents, Intercommunalités de France travaille dans un champ élargi de politiques publiques territoriales. À vocation généraliste, l'association ne saurait se substituer aux autres structures plus spécialisées et techniques qui accompagnent les élus locaux. Elle a cependant dû tenir compte du rôle accru de l'intercommunalité dans l'organisation territoriale du pays, et se mettre en capacité de suivre ces sujets.

Dans ce cadre, l'association apporte un regard proprement intercommunal dans les débats nationaux, en faisant valoir le dépassement des clivages, la recherche de compromis et une posture exigeante mais toujours constructive – ces mêmes valeurs qui font le code génétique de l'intercommunalité. Parce qu'elle représente tous les territoires, urbains comme ruraux, de l'Hexagone comme des Outre-Mer, Intercommunalités de France est attachée aux principes de la coopération et du dialogue entre les territoires – des principes qu'elle a continué à porter cette année sur les sujets des zones à faible émission mobilités, de la sobriété foncière, de la politique de l'eau ou encore du développement industriel.

Intercommunalités de France s'applique à elle-même cette logique de coopération en s'attachant autant que possible à partager ses travaux et à porter ses positions avec les autres associations d'élus, en particulier celles réunies au sein du Pôle Joubert. Études, travaux des commissions d'élus, plaidoyer national... sont souvent réalisés en commun, dans le respect des différences et des équilibres de chacun. Cette année, cette volonté de coopération s'est exprimée avec la mobilisation de l'ensemble des associations d'élus du bloc local contre le projet de « fausse consigne » des bouteilles en plastique porté par le Gouvernement.

Ces efforts servent la vision portée avec constance par les élus des instances nationales de l'association depuis sa création en 1989. L'in-

tercommunalité traduit l'ambition d'un aménagement du territoire repensé à partir des bassins de vie – échelles du quotidien des Français, mais aussi échelle la mieux à même de mobiliser les forces vives d'un territoire – pour concevoir une stratégie de développement local, un projet de territoire, partagé et porté par les acteurs locaux, aux premiers rangs desquels les communes. Dans un contexte où les périmètres municipaux sont débordés par les enjeux économiques, sociaux et écologiques, l'intercommunalité permet aux communes de reprendre leur destin en main, dans un cadre cohérent et solidaire.

La réussite de ces projets de territoire repose certes sur la mobilisation des acteurs locaux, mais aussi de l'État et de ses opérateurs. Une contractualisation globale sur la base du projet de territoire doit permettre de sortir des logiques de silos, d'appels à projet et de concurrence territoriale et contribuer à la cohérence des interventions territoriales de l'État. Assortie d'engagements financiers pluriannuels, cette contractualisation offrirait aux territoires de la visibilité sur leurs ressources et un environnement favorable à la conduite de projets d'investissement structurants, essentiels pour la conduite des transitions.

Les Contrats de relance et de transition écologique, pour perfectibles qu'ils sont, esquissent une telle contractualisation globale et constituent une avancée remarquable : à l'image des Contrats de Plan État-région, l'État s'est mis en capacité de contractualiser avec tous les bassins de vie, alors qu'il privilégiait jusque-là des contrats sectoriels réservés à un nombre limité de collectivités (contrats de ville, contrats locaux de santé, contrats de ruralité...).

Ces grands principes d'action d'Intercommunalités de France sont toujours subordonnés à la même priorité associative : servir les adhérents. Outre l'information de première main et l'expertise qu'Intercommunalités de France leur apporte, l'association œuvre pour faire reconnaître le fait intercommunal par les pouvoirs publics et le faire connaître au grand public. La réussite des projets intercommunaux repose autant sur le « savoir-faire » que sur le « faire-savoir ».

INDUSTRIE

La reconnaissance du rôle des Intercommunalités **DANS LA RÉINDUSTRIALISATION DU PAYS !**

Depuis son appel à un nouveau Pacte productif en 2018, Intercommunalités de France a soutenu avec constance les efforts de réindustrialisation de nos territoires. Le programme Territoires d'industrie, que l'association a contribué à concevoir, en est la traduction concrète. L'association s'est mobilisée pour faire entendre la voix de ses adhérents dans l'élaboration des projets de loi Industrie Verte et Emploi Travail, pour leur permettre de mieux accompagner les entreprises confrontées aux pénuries de foncier et aux difficultés de recrutement.

Relance du programme **TERRITOIRES D'INDUSTRIE**

L'industrie joue un rôle majeur dans les territoires : elle se déploie majoritairement dans les espaces ruraux et les villes moyennes, elle distribue de bons salaires et fait bénéficier les économies locales d'un effet d'entraînement plus important que les autres secteurs. C'est en partant du terrain et en répondant aux difficultés concrètes des industriels, notamment par la mobilisation des développeurs économiques des intercommunalités, que les territoires peuvent consolider leurs bases productives.

Le programme Territoires d'industrie propose de partir du projet de l'industriel et de l'accompagner au quotidien en mobilisant les acteurs locaux. Il se distingue des politiques d'appels à projets qui tendent à favoriser les entreprises les mieux positionnées et les territoires les plus compétitifs. Depuis sa création, Territoires d'industrie a fait émerger 2000 projets industriels dans les territoires.

Perturbé par la crise sanitaire et éclipsé un temps par le programme France 2030, Territoires d'industrie a connu pendant un an et demi une période de flottement, faute de moyens et d'un portage politique affirmé au niveau national. **Intercommunalités de France s'est mobilisée pour relancer ce programme** : remise au Gouvernement d'une contribution écrite sur l'avenir du programme, échanges avec la Première ministre et le ministre de l'Économie, auditions parlementaires, tribunes dans la presse, événements en région...

Suite à cette mobilisation, le président de la République a reconnu en mai 2023 le rôle clef des territoires dans l'effort de réindustrialisation et a annoncé des moyens pour Territoires d'industrie



100 M€/an
POUR LE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT
INDUSTRIEL

750 M€
POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DANS LES TERRITOIRES

1 Md€
DE LA BANQUE DES TERRITOIRES POUR DES
SITES INDUSTRIELS PRÉ-AMÉNAGÉS

LE COFINANCEMENT DES POSTES DE CHEFS
DE PROJET TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Foncier industriel : DE NOUVEAUX SOUTIENS POUR L'INTERCO

Face à la raréfaction du foncier industriel géré par ses adhérents, Intercommunalités de France a poursuivi les réunions du groupe de travail copiloté avec le Cerema, la Banque des Territoires, et la Délégation Territoires d'industrie. Quatre webinaires ont été consacrés à l'observation du foncier industriel, aux documents d'urbanisme, à la requalification des friches et aux nouveaux outils de maîtrise foncière.

Avec 200 à 400 personnes connectées, ces webinaires ont été à l'origine du soutien gratuit aux inventaires de ZAE mis en place par la Banque des Territoires et le Cerema. Ce dispositif a rencontré un franc succès et a déjà été sollicité par 600 intercommunalités.

En parallèle, Intercommunalités de France a publié une étude à destination de ses adhérents pour établir un chiffrage de la raréfaction du foncier industriel et recenser les outils pour y faire face.



ZAN : quels outils de maîtrise du foncier économique ? Le 17 mars, près de 300 personnes se sont réunies en visio à l'occasion de ce webinar consacré aux nouveaux outils de portage et de maîtrise foncière (sociétés foncières, baux longue durée...).

Projet de loi industrie verte : UNE MOBILISATION PRAGMATIQUE

L'approche de terrain a été au cœur des contributions de l'association au projet de loi Industrie verte, pour lequel Intercommunalités de France a détaillé 20 propositions concrètes pour concilier réindustrialisation et transition écologique. L'association a été auditionnée à une dizaine de reprises par les cabinets ministériels, les parlementaires et des ONG.

L'association a demandé des moyens pour changer les pratiques d'aménagement du foncier industriel : dépollution de friches, pré-aménagement de sites, sanctuarisation du foncier industriel via les documents d'urbanisme... Près de la moitié des amendements déposés sur le projet de loi concernaient les enjeux d'aménagement du foncier industriel.

Mais tout ne passera pas par la loi. L'association plaide pour des changements de pratiques administratives et réglementaires qui donneront plus de marges de manœuvre aux territoires et mettront les services de l'État en capacité d'accompagner et de simplifier la conduite des projets.

Le foncier économique à l'heure de la sobriété foncière (octobre 2022).

Ce Focus réalisé avec le Cerema et la Délégation Territoires d'industrie dresse un état des lieux des disponibilités foncières industrielles dans les intercommunalités et ouvre des pistes pour une gestion efficace à l'heure du zéro artificialisation nette.



Retrouvez toutes les ressources et les propositions d'Intercommunalités de France sur l'industrie



POLITIQUE DE L'EAU

Répondre aux défis environnementaux et sociaux GÉNÉRALISER LES TRANSFERTS

Eau potable, assainissement collectif et non-collectif, gestion des eaux pluviales urbaines, Gemapi : les compétences du cycle de l'eau passent progressivement à l'échelle intercommunale. Face à l'urgence climatique et aux menaces qui pèsent sur la ressource, construire une politique globale de l'eau est indispensable.

48 %

DES INTERCOMMUNALITÉS
EXERCENT DÉJÀ LA COMPÉTENCE
EAU POTABLE

56 %

DES INTERCOMMUNALITÉS
EXERCENT LA COMPÉTENCE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

4,6 Mds €

D'INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES POURRAIENT ÊTRE
NÉCESSAIRES CHAQUE ANNÉE
POUR L'EAU POTABLE, L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET LA GESTION DES EAUX
PLUVIALES URBAINES (SOURCE : UIE 2022)

La place de l'eau dans le projet de territoire s'affirme. Pour les intercommunalités, l'enjeu est de construire une politique globale qui réponde aux défis quantitatifs et qualitatifs du cycle de l'eau. La présentation par le président de la République du Plan eau en mars 2023 a confirmé l'enjeu crucial de l'eau dans un contexte de changement climatique.

Accompagner la préparation des transferts de compétences eau potable et assainissement aux communautés de communes a été une priorité de l'action d'Intercommunalités de France auprès de ses adhérents. Les élus de l'association ont plaidé auprès du Gouvernement et du Parlement pour le maintien du cadre législatif actuel sur l'obligation de transfert des compétences eau potable et assainissement aux communautés de communes et le renforcement des moyens financiers, notamment pour faire face aux sécheresses et dans un contexte de réforme des redevances des Agences de l'eau.

Intercommunalités de France a poursuivi son implication dans les instances de concertation nationales et auprès de ses partenaires institutionnels et associatifs **pour identifier collectivement des solutions visant à mieux gérer la ressource et à faire face aux impacts du changement climatique.**

Le recul du trait de côte a fait l'objet d'un groupe de travail réunissant des élus en charge de l'aménagement et des élus en charge de la Gemapi. Ce sujet a également été abordé lors d'une journée d'auditions sur les politiques d'adaptation et de résilience, qui a permis de croiser des regards d'experts et des retours d'expérience hexagonaux et ultramarins.



RÉGIS BANQUET
PRÉSIDENT DE CARCASSONNE
AGGLOMÉRATION

“ *L'élaboration d'une politique globale, cohérente et solidaire de l'eau, à l'échelle du territoire hydrographique et des bassins de vie, est une priorité. La finalisation du transfert des compétences eau potable et assainissement aux intercommunalités y contribuera.* ”

Avec la participation de Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, un atelier a été organisé sur la gestion de la ressource en eau lors de la convention de Bordeaux. Il a réuni près de 300 participants pour échanger sur la gouvernance, le partage de la ressource et la prise en compte de l'eau dans l'aménagement.



De gauche à droite, Régis Banquet, président de Carcassonne Agglomération, Sylvie Cassou-Schotte, vice-présidente de Bordeaux Métropole, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture, Irène Félix, présidente de la CA Bourges Plus.



Préparer les transferts : Un cycle de quatre webinaires organisé en partenariat avec CALIA Conseil a proposé aux communautés de communes des éléments méthodologiques et des retours d'expérience pour anticiper le transfert des compétences eau potable et assainissement. Gouvernance, financement, modes de gestion et facteurs de réussite pour la prise de compétence ont été abordés avec les 300 participants.

Retrouvez toutes nos ressources pour accompagner les transferts



Exercice intercommunal des compétences eau potable et assainissement

Ce Focus fait un état des lieux des transferts des compétences eau potable et assainissement, identifie les difficultés rencontrées lors des transferts et propose des leviers pour les surmonter. Le document souligne que les transferts réalisés en 2020 se sont globalement déroulés de manière apaisée, mais nécessitent plusieurs années de préparation.



ÉNERGIE

Sobriété, rénovation, production locale : L'INTERÇO AU CŒUR DES DÉFIS ÉNERGÉTIQUES

Des débats sur la planification des énergies renouvelables aux impacts de la crise énergétique, l'énergie est au cœur de l'actualité. Les intercommunalités, en charge de la planification climat-air-énergie, portent de nombreux projets pour consommer moins et produire localement.

95 %

DES INTERCOMMUNALITÉS
QUI DOIVENT ÉLABORER UN
PCAET ONT ENGAGÉ OU
ACHEVÉ LA DÉMARCHÉ

20,7 %

D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
DANS LA CONSOMMATION
FINALE BRUTE D'ÉNERGIE EN
FRANCE EN 2022. L'OBJECTIF
2030 EST DE 33 %

5,2

millions

DE PASSOIRS THERMIQUES
(17 % DU PARC DES RÉSI-
DENCES PRINCIPALES) DONT
LA MOITIÉ OCCUPÉES PAR
DES MÉNAGES TRÈS
MODESTES

Faire face aux impacts de la crise énergétique, renforcer l'accompagnement à la rénovation énergétique des logements, massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics, développer des projets locaux d'énergies renouvelables, décarboner les mobilités : les intercommunalités sont amenées à intervenir sur de multiples champs de l'énergie.

L'association les accompagne en organisant rencontres régionales, webinaires et groupes de travail dédiés et en mettant à disposition des pages ressources sur son site web ainsi que plusieurs publications (notamment sur la rénovation énergétique des logements, des bâtiments tertiaires, des bâtiments publics).

La commission Transitions écologiques d'Intercommunalités de France a mené **une journée**

d'auditions réunissant experts, partenaires financiers, représentants de la filière et entreprises de l'énergie afin de recenser les leviers existants et identifier les voies de progrès pour la rénovation et la production énergétiques.

Les élus de l'association se sont mobilisés dans de nombreuses auditions parlementaires et groupes de travail nationaux sur la stratégie climat-énergie. L'association a notamment obtenu **le pilotage d'un groupe de travail national sur la programmation de l'énergie.**

L'énergie soulève aussi des problématiques sociales et les élus des commissions Transitions écologiques et Cohésion sociale et territoriale d'Intercommunalités de France ont débuté une réflexion commune sur les défis de la transition juste.

Pontivy Communauté a accueilli une rencontre des intercommunalités bretonnes sur la gouvernance et les outils de la politique de l'énergie. Les 80 participants ont échangé sur les actualités de la mise en place du Comité régional de l'énergie et ont partagé leurs retours d'expérience.



CONFIER AUX AOH LES DISPOSITIFS D'AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Les intercommunalités sont très présentes dans les politiques de l'habitat en assurant la construction de logements, leur rénovation pour améliorer leur confort et lutter contre la précarité énergétique, et en veillant à leur accessibilité pour tous...

Avec le statut d'autorité organisatrice de l'habitat (AOH), elles revendiquent plus de capacité à adapter les politiques nationales à leurs réalités locales. Intercommunalités de France plaide pour que soient confiés aux AOH les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique des logements, qui gagneraient ainsi en efficacité.

Le statut d'AOH à vocation à amplifier le mouvement de territorialisation des politiques de l'habitat engagé depuis de nombreuses années avec l'essor des programmes locaux de l'habitat, les délégations des aides à la pierre, les plans de gestion de la demande et le partenariat quotidien avec les opérateurs. Il s'agit également de repenser les modalités de mise en œuvre des orientations nationales à travers une nouvelle contractualisation beaucoup plus ambitieuse entre l'État et les autorités organisatrices.

Plus globalement, Intercommunalités de France plaide pour la mise en place de « curseurs locaux » autorisant, sous forme contractuelle, la modulation de certains dispositifs nationaux (loyers plafonds de certains dispositifs en faveur du parc privé, Loc'Avantage...).



JÉRÔME BALOGÉ
PRÉSIDENT DE NIORT
AGGLOMÉRATION

Il y a une vraie cohérence à articuler les politiques des intercommunalités en matière d'habitat, avec celles qui concernent l'accueil des entreprises et de leurs salariés, des établissements d'enseignement supérieur, la gestion des mobilités, l'organisation des services publics et l'aménagement de l'espace.

La loi d'accélération DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Intercommunalités de France s'est mobilisée lors des débats parlementaires sur le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables pour en faire progresser les volets « planification des énergies renouvelables » et « partage de la valeur ». La loi prévoit notamment :

- Un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables : Intercommunalités de France a plaidé pour réviser ce dispositif qui, outre sa complexité excessive, ne donne pas une place suffisante aux intercommunalités responsables des PCAET pour définir les zones d'accélération et d'exclusion des énergies renouvelables ;
- Un dispositif de partage de la valeur générée par les projets d'énergie renouvelable : les porteurs de projet devront participer au financement de projets verts des communes et des intercommunalités ;
- La possibilité ouverte aux intercommunalités de conclure des contrats d'achat direct de long terme et de recourir à l'autoconsommation.

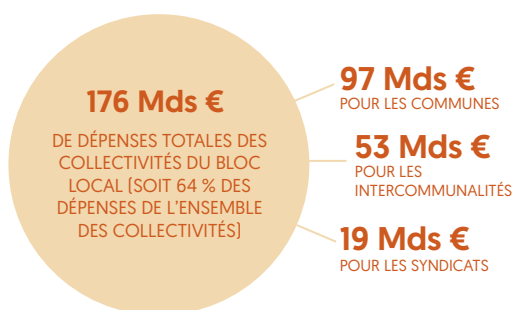


Comment les intercommunalités peuvent-elles accompagner leurs communes membres et les acteurs économiques dans la réduction des consommations énergétiques de leurs bâtiments ? Ce Focus d'Intercommunalités de France présente les outils existants et des retours d'expérience d'intercommunalités.

FINANCES ET FISCALITÉ

Veiller à la préservation DES MOYENS D'ACTION ET DES RESSOURCES DU BLOC LOCAL

Le suivi des dossiers fiscaux et financiers constitue un point fort dans l'activité d'Intercommunalités de France, attentive à préserver les intérêts des collectivités du bloc local afin qu'elles puissent mettre en œuvre leurs compétences dans de bonnes conditions.



1 421 €/habitant

DE COMMANDE PUBLIQUE PILOTÉE PAR LES INTERCOMMUNALITÉS

45 %

C'EST LA PART DE LA FISCALITÉ À POUVOIR DE TAUX DANS LE PANIER FISCAL DES INTERCOMMUNALITÉS (80 % POUR LES COMMUNES)

40 %

C'EST LA PART DE LA FISCALITÉ COMPENSATOIRE (EX-CVAE, DCRTP, CPS, FNGIR...) DANS LE PANIER FISCAL DES INTERCOMMUNALITÉS (5 % POUR LES COMMUNES)

Les élus d'Intercommunalités de France se sont mobilisés pour préserver la fiscalité locale et accompagner les intercommunalités dans la mise en œuvre des réformes fiscales, notamment suite à la disparition de la taxe d'habitation et de la

CVAE. Les défis financiers des intercommunalités en 2022 et 2023 sont nombreux et sont en grande partie liés à l'enjeu du financement de la transition écologique et énergétique dans les territoires.

Garder le lien fiscal AVEC LES ENTREPRISES

Intercommunalités de France a plaidé pour que la ressource retenue pour le remplacement de la CVAE soit une recette fiscale dynamique qui offre aux territoires des perspectives de croissance et le juste retour de leurs efforts de développement économique. L'association a salué l'intégration de l'année 2023 dans le socle de compensation de la suppression de la CVAE par une fraction de TVA. Ce socle repose donc sur une moyenne de quatre années permettant de lisser les dynamiques de la CVAE. C'est une amélioration de +163 M€ pour les intercommunalités.

Des inconnues demeurent sur le fonctionnement en 2024 du Fonds d'attractivité censé territorialiser la dynamique de la TVA et sur sa capacité à couvrir l'ensemble des territoires actuellement bénéficiaires de la CVAE. Intercommunalités de France plaide pour que ce fonds puisse être représentatif des dynamiques territoriales et soit équitablement réparti.

L'objectif de ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

La mise en œuvre du ZAN pose la question du rendement futur de la fiscalité locale (TFPB, CFE) dans un contexte de non-artificialisation des sols et de réduction des consommations foncières. En outre, la territorialisation des « droits à artificialiser » va redistribuer entre collectivités des perspectives de croissance des ressources fiscales, avec des différences territoriales très marquées.

Intercommunalités de France a organisé plusieurs séminaires pour anticiper les conséquences du ZAN sur les ressources des collectivités et adapter la fiscalité locale en conséquence.

Le programme de stabilité et le financement DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

L'association des collectivités du bloc local à la réduction du déficit public est en cours de chiffrage. Intercommunalités de France veillera à ce que les capacités financières des intercommunalités soient préservées. Le nouveau programme de stabilité a été présenté en avril. Il évoque notamment une baisse du rythme des dépenses des collectivités et de l'État respectivement à -0,5 % et à -0,8 % hors inflation.

Les intercommunalités sont dans l'attente d'une vision claire et territorialisée du coût de la transition écologique et énergétique dans leur territoire. Face à l'importance des investissements à engager, elles attendent de l'État une approche pluriannuelle, notamment dans les aides versées aux collectivités. L'association conduit des travaux sur l'évolution de l'ingénierie financière des intercommunalités et sur la place du secteur privé dans le financement des transitions. Le secrétariat général à la planification écologique (SGPE) estime à 17 milliards d'euros supplémentaires annuels le montant des investissements à financer dans les territoires.

Les effets de la hausse DU COÛT DE L'ÉNERGIE SUR LES BUDGETS LOCAUX

Pour atténuer les effets de cette hausse sur leurs budgets locaux, les intercommunalités ont dû faire preuve de résilience, revoir leur mode d'organisation et réduire l'offre de services publics pendant la période hivernale. Intercommunalités de France a facilité les partages d'expériences qui ont permis de réduire les coûts.



BORIS RAVIGNON
PRÉSIDENT DE ARDENNE MÉTROPOLE

Notre système fiscal est vieillissant et si une réforme s'impose, nos débats ne peuvent se contenter d'une analyse par grande masse. Une lecture territoriale s'impose et l'Atlas de la fiscalité locale que nous établissons avec le cabinet Acadie et Françoise Navarre (Université Paris-Est Créteil) constitue une contribution précieuse.



Journée Finances : le 24 janvier, cet événement a été l'occasion de revenir sur les principaux points qui ont fait débat lors des discussions du projet de loi de finances pour 2023. Au programme, une table ronde sur chacun des trois sujets clés du moment : la suppression de la CVAE et ses implications pour les ressources des collectivités, le financement de la transition écologique et ses interrogations, et le lien entre le ZAN et la fiscalité.



La commande publique au premier et second semestres 2022 : Le Baromètre de la commande publique a été mis en place en 2015, par la Banque des Territoires et Intercommunalités de France, avec la contribution de la société Vecteur Plus. C'est un outil de suivi des achats réalisés par les acheteurs publics en fonctionnement comme en investissement. Il repose sur une analyse systématique des appels d'offres et des avis d'attribution des marchés publics.

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Aux territoires de définir LEUR TRAJECTOIRE !

L'intercommunalité est une bonne échelle pour mettre en œuvre le ZAN de façon démocratique et efficace. Les intercommunalités disposent de la vision et des outils pour un aménagement raisonné et maîtrisé de leur territoire, à même de répondre aux enjeux de transition écologique, de réindustrialisation, de mutations du commerce, d'accès au logement et de mobilités, qui sont au cœur des politiques d'urbanisme.

-31 %

DIFFÉRENCE ENTRE LA CONSOMMATION D'ESPACE SUR 2015-2021 ET SUR 2009-2015 POUR LES INTERCOMMUNALITÉS AYANT APPROUVÉ UN PLUI ENTRE 2013 ET 2015

52 %

DES INTERCOMMUNALITÉS SONT COMPÉTENTES EN MATIÈRE DE PLAN LOCAL D'URBANISME

44 %

DES SCOT SONT PORTÉS PAR UNE INTERCOMMUNALITÉ

Pour les intercommunalités, l'engagement des PLUi a déjà permis de mettre en œuvre les objectifs de modération de la consommation d'espace. Le plan local d'urbanisme intercommunal permet de mutualiser les possibilités d'artificialisation et de renaturation et de les répartir librement sur le périmètre intercommunal.

Limitée en extension urbaine, l'évolution des espaces urbanisés devra se faire par optimisation des espaces existants (réduction de la vacance, renouvellement, densification). Il reviendra aux élus du bloc local d'arbitrer sur les limites à poser à la densification. Face à des opérations plus complexes, les intercommunalités seront appelées à s'impliquer pour le réinvestissement des friches et la mutation des espaces existants. Elles devront mettre en œuvre les solutions de compensation par renaturation. La mobilisation des acteurs de l'aménagement sera alors un enjeu fort.

Face à ces constats, les élus d'Intercommunalités de France, réunis dans un groupe de travail dédié, ont donné la priorité à la mise en œuvre opérationnelle du ZAN dans les territoires.

Leurs travaux ont porté sur :

- la compréhension de l'enjeu politique du ZAN selon que le territoire est rural, péri-urbain ou urbain
- l'évaluation des besoins et les outils de maîtrise du foncier économique
- les leviers fiscaux pour la mise en œuvre du ZAN
- les enjeux de démocratie locale soulevés par le ZAN et le rôle qu'il confère aux élus intercommunaux en matière de conduite du changement

Ces travaux ont été relayés auprès des parlementaires aux réflexions desquels Intercommunalités de France a été associée. Intercommunalités de France les a enjoint à :

- offrir plus de marges de manœuvre aux intercommunalités tout en réaffirmant l'importance d'une définition locale des normes d'urbanisme, en lien avec les acteurs du territoire et les citoyens
- permettre aux intercommunalités de bénéficier d'outils d'observation, de planification, de contractualisation et fiscaux
- associer les intercommunalités à la mise en place d'un dialogue local pour l'identification de grands projets, notamment industriels, et définir l'enveloppe foncière à leur allouer



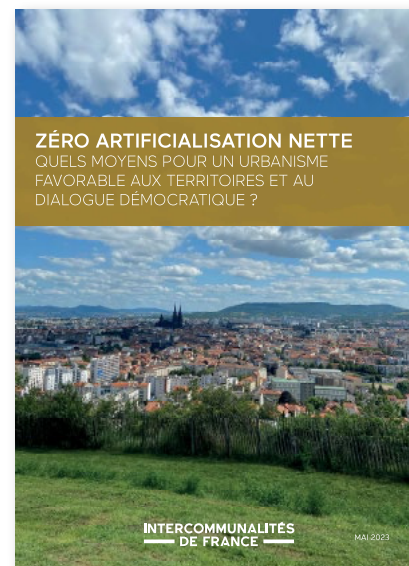
CHRISTOPHE DEGRUELLE
PRÉSIDENT DE BLOIS AGGLOPOLYS

“ *Le foncier est avant tout une question politique. Il nous faut d’une part apprendre à construire différemment en associant l’ensemble des acteurs de la chaîne. D’autre part, le dialogue entre élus locaux pour la territorialisation du ZAN dans les documents de planification est stratégique. Il implique que les présidents d’intercommunalité réinvestissent politiquement la gouvernance de leur syndicat de SCoT.* ”



ZAN : la sobriété foncière au service du projet de territoire. Ce dossier du magazine Intercommunalité (n°283 – juin 2023) aborde les impacts du ZAN sur les politiques de l’eau, de l’habitat et du commerce. Il présente les retours d’expérience du Grand Angoulême et du Sud Roussillon et restitue en cartes la progression de l’urbanisme intercommunal.

Zéro artificialisation nette : les positions d’Intercommunalités de France. Atteindre les objectifs de sobriété foncière fixés par la loi requiert un climat apaisé et plus de solidarité territoriale. Pour Intercommunalités de France, PLUi, observation foncière et contractualisation sont autant de solutions pour y parvenir, développées dans cette contribution.



ZAN : avancements et enjeux pour sa mise en œuvre. Quel regard portent les intercommunalités sur l’objectif de zéro artificialisation nette ? Comment avance le dialogue territorial ? Éléments de réponse dans ce Focus, publié en octobre 2022, augmenté d’un rappel juridique sur l’objectif ZAN.



COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

Faire de la commande publique UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE NOS TERRITOIRES

La commande publique est dorénavant bien identifiée par les acheteurs publics locaux comme un levier pour appuyer leurs politiques de transition écologique, de cohésion sociale et de développement économique. Intercommunalités de France accompagne ses adhérents dans ces démarches.

12 Mds €

MONTANT DE LA COMMANDE PUBLIQUE PORTÉE PAR LES INTERCOMMUNALITÉS EN 2022

13,2 %

PART DES MARCHÉS PUBLICS COMPRENANT UNE CONSIDÉRATION SOCIALE EN 2021. L'OBJECTIF NATIONAL EST DE 30 % À HORIZON 2025. [SOURCE : OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE LA COMMANDE PUBLIQUE]

18,7 %

PART DES MARCHÉS PUBLICS INTÉGRANT UNE CONSIDÉRATION ENVIRONNEMENTALE EN 2021. L'OBJECTIF NATIONAL EST DE 100 % À HORIZON 2025. [SOURCE : OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE LA COMMANDE PUBLIQUE]

Les adhérents d'Intercommunalités de France ont exprimé le souhait d'approfondir une démarche de commande publique responsable. L'association leur propose un accompagnement dédié, au moyen de publications variées (guide, étude, dossier du magazine, articles de la newsletter) et de temps d'informations et d'échanges, tels que des webinaires ainsi que des ateliers comme à l'occasion de sa Convention nationale. Intercommunalités de France a initié ses travaux par un guide à caractère juridique, qui présente dans une perspective pratique un état des lieux des possibilités d'intervention à droit constant et plusieurs exemples de clauses de contrat de la commande publique. Par ailleurs, une rencontre régionale en Bretagne consacrée à la loi Climat et Résilience a été l'occasion de discuter les dispositions relatives à la commande publique responsable.

C'est également par un partage régulier d'expériences qu'Intercommunalités de France apporte des réponses à la demande d'appui de ses adhérents : enquête sur les pratiques, réalisation par des élèves-administrateurs de l'Institut national des études territoriales (INET) d'une étude décrivant le contexte et le bilan de plusieurs démarches d'intercommunalités.

La réflexion et les réalisations évoluent constamment en matière de commande publique responsable, ce qui amène Intercommunalités de France à poursuivre cette offre d'accompagnement avec l'appui de ses partenaires institutionnels (Commissariat général au développement durable) et des praticiens (cabinet d'avocats Landot & Associés, UGAP).

Ces travaux nourrissent les orientations que l'association porte au niveau national à l'occasion des débats relatifs à la commande publique, comme dans le cadre du projet de loi Industrie verte.



Toutes les ressources d'Intercommunalités de France consacrées à la commande publique sont réunies dans une page dédiée sur le site internet de l'association.

Les intercommunalités, pilotes d'une commande publique responsable, Guide juridique réalisé en partenariat avec le cabinet Landot & Associés. Ce guide dresse un état de l'art du cadre juridique et fournit des précisions sur la prise en compte des dimensions environnementale, sociale et économique dans les marchés publics, de leur passation à leur exécution. Des exemples concrets illustrent les démarches portées par les intercommunalités.



Webinaire « Commande publique responsable : Outils et pratiques pour déployer les démarches et appuyer sa politique de développement économique ». Le webinaire consacré à la commande publique responsable a permis de faire le point sur les possibilités à droit constant, de découvrir des démarches intercommunales et des bonnes pratiques et d'échanger sur le rôle du développement économique envisagé comme pilier de la commande publique responsable.



Démarches intercommunales de commande publique responsable : retours d'expérience, Étude réalisée par les élèves-administrateurs de l'INET. Réalisée par cinq élèves de l'Institut national des études territoriales (INET) grâce au partage d'expériences de 15 intercommunalités, cette étude sous forme de fiches pratiques permet d'envisager différents modes de gouvernances et propose des outils concrets pour appréhender la commande publique responsable (à paraître).



CAROLINE BARDOT
VICE-PRÉSIDENTE DE VICHY
COMMUNAUTÉ

Le point de départ d'une démarche de commande publique responsable ne peut s'envisager sans un portage politique fort pour développer une approche stratégique de la fonction achats. Ce portage ne peut se concrétiser qu'avec des moyens humains et financiers dédiés dans les services.

SANTÉ

L'interco DÉCLOISONNE ET RASSEMBLE LES ACTEURS

Les travaux menés par Intercommunalités de France sur la santé confirment le rôle d'ensemblier des intercommunalités : elles favorisent les coopérations entre différents secteurs (sanitaire, social, médico-social) et l'articulation des politiques publiques, sans faire à la place des acteurs mais en nouant des partenariats avec eux.

240

STATUTS D'INTERCOMMUNALITÉS FONT MENTION DES MAISONS DE SANTÉ

250

CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ SONT INTERCOMMUNAUX

427

COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ SONT DÉJÀ EN ORDRE DE MARCHÉ

La santé est un chantier prioritaire de la commission cohésion sociale d'Intercommunalités de France, qui a souhaité recenser les actions portées par les intercommunalités : favoriser l'équilibre ville-hôpital, contribuer à la santé globale de la population ou encore adapter l'offre de soins au vieillissement démographique. La publication du *Focus* « Développer une politique territoriale de santé » identifie trois messages clés, à partir de retours d'expériences d'intercommunalités :

- Le bassin de vie est un bon échelon pour une approche globale en santé, propice aux dynamiques de coordination, avec les communes et les autres collectivités, les professionnels de santé, les associations, l'Éducation nationale...
- Le contrat local de santé est un outil au service d'une stratégie territoriale en santé : il rapproche les acteurs clés du territoire autour d'un contrat unique visant la réduction des inégalités sociales et territoriales en santé.
- Une vision territoriale de long-terme invite à revoir les conditions d'attractivité et d'accessibilité des études de médecine : diversifier les profils aujourd'hui permet d'équilibrer la géographie des installations de demain.

Ces travaux ont été valorisés à travers un cycle de trois webinaires :

- « Travailler les relations entre l'intercommunalité et les professionnels de santé », avec la Fédération des communautés professionnelles territoriales de santé (FCPTS), sur l'intérêt d'un soutien des collectivités aux structures d'exercice coordonné
- « Porter et animer un contrat local de santé », avec l'École des hautes études en santé publique (EHESP), pour aborder les différentes étapes de co-construction du CLS
- « Déployer une politique de sensibilisation à la santé mentale », avec le Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche en santé mentale de Lille – EPSM de Lille métropole, sur les outils et réseaux existants et l'adaptation aux différents âges de la vie

Toutes les ressources d'Intercommunalités de France pour développer une politique territoriale de santé sont rassemblées dans une page dédiée sur le site internet de l'association.



JEAN-FRANÇOIS SOTO
PRÉSIDENT DE VALLÉE DE L'HERAULT

“ *La santé ne se discute pas, et elle est devenue le cœur névralgique du territoire. Le contrat local de santé a permis de créer les conditions pour agir. Dans la Vallée de l'Hérault, notre pôle santé illustre bien l'intérêt d'une démarche partenariale pour l'accès de tous à des soins de qualité et le maintien de l'attractivité des communes.* ”



Focus « Développer une politique territoriale de santé » :

Le focus interroge le cadre de l'action intercommunale en santé (premières étapes, freins et leviers, outils existants, dynamiques partenariales à déployer) à partir de l'expérience de six territoires :

Seine-Eure Agglo, Terres de Montaignu, Château-roux métropole, Grand Besançon métropole, Haute-Corrèze communauté et la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault.

Club Agglo Santé : Organisée dans l'intercommunalité du Sicoval (Labège), cette rencontre a rassemblé une soixantaine de participants autour des enjeux de santé-environnement, avec une séquence sur l'urbanisme favorable à la santé et son intégration à la planification urbaine, et une seconde dédiée à l'accès à une alimentation de qualité et à la démocratie alimentaire.



Retrouvez la synthèse des échanges



COMMERCE

Accompagner les transformations du modèle commercial : **UN DÉFI MAJEUR POUR L'INTERCOMMUNALITÉ**

Le commerce de proximité contribue à l'activité économique, à la cohésion sociale et à l'attractivité de tous les territoires. Face aux mutations du commerce, l'intercommunalité doit développer une stratégie cohérente à l'échelle du bassin de vie, en articulant ses différentes compétences.

78 %

DES INTERCOMMUNALITÉS ONT PRIS DES MESURES EXCEPTIONNELLES DE SOUTIEN AU COMMERCE LORS DE LA CRISE COVID. FONDS D'AIDES DIRECTES, DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME D'ACHAT EN LIGNE, AIDES À LA DIGITALISATION, PRIMES AU CONSOMMATEUR : DANS LA MAJORITÉ DES CAS, CES MESURES ONT ÉTÉ PÉRENNISÉES.

62 %

DES COMMUNES FRANÇAISES SONT DÉPOURVUES DE COMMERCES AUJOURD'HUI, CONTRE 25 % EN 1980

En matière d'aménagement commercial, les outils existent, même s'ils sont perfectibles : Intercommunalités de France plaide pour la généralisation de la prise en compte du commerce et de la logistique dans les documents d'urbanisme (SCoT, PLUi) afin que le développement de l'armature commerciale du territoire puisse être dessiné de manière équilibrée à l'échelle de chaque bassin de vie.

Bâti durant les Trente Glorieuses, quand l'hypermarché et la voiture étaient synonymes de modernité, le modèle commercial français est aujourd'hui bouleversé par l'évolution des profils des consommateurs et les nouvelles manières de se déplacer, de travailler, de consommer (e-commerce, circuits courts). Ces transformations obligent les collectivités à repenser leurs politiques publiques d'aménagement et du commerce. Elles doivent tout à la fois prendre en compte les usages actuels et futurs des consommateurs et s'inscrire dans les transitions énergétiques et écologiques. En conséquence, **les politiques locales ne visent plus seulement à réguler des activités commerciales mais aussi à accompagner la métamorphose du secteur** pour répondre aux objectifs de cohésion sociale, de sobriété foncière et de réduction des émissions.

L'association encourage ses adhérents à s'engager dans une nouvelle approche de la gouver-

nance locale du commerce. **Il s'agit d'associer les commerçants, les propriétaires des murs commerciaux et les opérateurs privés** pour développer des projets de réhabilitation et de transformation en cohérence avec le projet de territoire. À cette fin, Intercommunalités de France a organisé une série de webinaires sur la base d'une étude inédite menée en collaboration avec le cabinet **LA!**

Intercommunalités de France a créé un groupe de travail partagé avec trois autres associations – la Fédération nationale des agences d'urbanisme, la Fédération des SCoT et France urbaine – afin d'engager des réflexions communes. Dans le cadre de son programme de travail, le groupe a reçu Thierry Mandon, président du Conseil national du commerce.

Créé en avril 2023, le Conseil national du commerce rassemble des représentants de l'État, des associations d'élus, des entreprises et des organisations professionnelles. Il est notamment chargé d'établir une feuille de route nationale pour accompagner les transformations du secteur. Intercommunalités de France y porte la voix de ses adhérents, dans le cadre des différents groupes de travail et des séances plénières du Conseil. Ces travaux portent en particulier sur les impacts de la mise en place des ZFE et les mutations des zones commerciales.



Les défis pour une attractivité commerciale durable. L'étude d'Intercommunalités de France menée en collaboration avec le cabinet LA! remet au cœur de la réflexion des politiques publiques de l'aménagement et du commerce les usages actuels et futurs des consommateurs et présente les propositions d'Intercommunalités de France pour une transformation durable du modèle commercial.

“ Les élus intercommunaux doivent rapidement réinvestir leur politique commerciale pour accompagner le secteur dans ses transitions écologique et numérique. Plus qu'un vecteur de développement économique, le commerce joue un rôle essentiel pour la cohésion sociale de tous les territoires ”



GABRIEL BAULIEU
VICE-PRÉSIDENT DE GRAND
BESANÇON MÉTROPOLE

EMPLOI

Pour un emploi qualitatif DANS LES TERRITOIRES

Les intercommunalités sont engagées pour l'emploi, l'insertion, la formation et l'enseignement supérieur. Certaines d'entre elles sont d'ores et déjà des acteurs forts de l'emploi dans leurs territoires : elles dialoguent avec les entreprises et agissent en proximité, auprès des publics cibles. La création de France Travail doit être l'occasion de conforter leur action.

86 %

DES INTERCOMMUNALITÉS
MÈNENT DES ACTIONS EN
MATIÈRE D'EMPLOI ET DE
FORMATION

85 %

DES COMMUNAUTÉS
D'AGGLOMÉRATION AC-
CUEILLENT UNE FORMATION
POST BAC OU D'ENSEIGNE-
MENT SUPÉRIEUR

70

CAMPUS CNAM LABELISÉS
« AU CŒUR DES
TERRITOIRES »

Améliorer la qualité de vie et l'environnement de travail, faire émerger des viviers de compétences et des parcours professionnels, intégrer l'intercommunalité parmi les acteurs-clés des politiques d'emploi, d'insertion, de formation et d'orientation : voilà les trois axes de propositions d'Intercommunalités de France pour un plein emploi qualitatif.

Intercommunalités de France a saisi l'opportunité de la création de France Travail et du projet de loi Plein emploi pour valoriser le rôle des intercommunalités dans un domaine marqué par un très grand nombre d'acteurs et par une action publique organisée en silo. L'association a soutenu l'intérêt d'une approche à l'échelle des bassins de vie et a **promu un changement de logique : partir des besoins des entreprises et des personnes éloignées de l'emploi, s'appuyer sur les ressources du territoire, et des dynamiques de coopération entre acteurs.**

Aujourd'hui, les intercommunalités font face à une double tension : leurs entreprises expriment des difficultés croissantes de recrutement (100 % des intercommunalités déclarent être dans cette situation) et par ailleurs, des poches de pauvreté et de personnes éloignées de l'emploi persistent dans les territoires.

Pour y répondre, de nombreuses intercommunalités pilotent et financent des actions d'accompagnement pour l'accès ou le retour à l'emploi, en direct ou en finançant des opérateurs comme les PLIE et les maisons de l'emploi. Elles élaborent des stratégies de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPECT), et animent leur tissu économique local. Elles créent ainsi des passerelles entre entreprises, organismes de formation et établissements d'enseignement professionnel et supérieur.

Les intercommunalités peuvent aussi agir via leurs compétences : habitat, mobilités, accès aux services, petite enfance... Elles contribuent à lever les freins à l'emploi et accompagnent le développement des entreprises locales.



DAVID MARGUERITTE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

“ Pour les jeunes, avoir la liberté de choisir où se former, y compris en proximité et tout au long de la vie, est une condition essentielle de leur émancipation et de leur épanouissement. Le tandem région-intercommunalités doit permettre de dessiner une offre de formation professionnelle et des actions d'orientation au plus près des réalités locales. ”



Christophe Cazeau / Terra

Agglo du Cotentin : une commission développement économique décentralisée. La commission développement économique et enseignement s'est réunie le 30 mars à Cherbourg, pour faire le lien entre offre de formation, ESR et tissu économique local. Les élus ont fait le point sur les enjeux des métiers en tension, en particulier dans le domaine industriel. La visite de Naval Group, leader de la construction de sous-marins nucléaires et l'un des principaux employeurs locaux a illustré cette question.



Orienter, former, recruter dans les territoires : quelles solutions locales au plus près des besoins ? Un cycle de rencontres régionales dans les intercommunalités de Nouvelle-Aquitaine et des Pays de la Loire a permis d'échanger sur les tensions du marché de l'emploi et les besoins d'orientation et d'insertion des publics fragiles. L'occasion aussi de valoriser les initiatives prises par les intercommunalités et leurs partenaires.



Quel rôle pour l'intercommunalité dans la politique de l'emploi ? Engagée au second semestre 2022 dans la concertation pour la création de France Travail, Intercommunalités de France a plaidé pour le rôle de « facilitateur de solutions sur mesure » que l'intercommunalité pourrait jouer, en partenariat avec le service public de l'emploi, les régions et les acteurs de la formation et de l'insertion. L'association a remis ses propositions et publie un Focus sur le rôle de l'intercommunalité dans la politique de l'emploi.

MOBILITÉS

Les intercommunalités impliquées POUR LA MOBILITÉ DANS LES BASSINS DE VIE

Avec la mise en place de solutions de mobilité alternatives au véhicule particulier, l'organisation de la mobilité est une politique forte des intercommunalités en faveur d'une transition écologique pour tous.

80 %

DE LA POPULATION FRANÇAISE EST COUVERTE PAR DES AOM LOCALES INTERCOMMUNALES

60 %

DES INTERCOMMUNALITÉS SONT COMPÉTENTES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

43

AGGLOMÉRATIONS DE PLUS DE 150 000 HABITANTS POURRAIENT ÊTRE CONCERNÉES PAR LA MISE EN PLACE D'UNE ZFE-M D'ICI 2025.

65 %

DES VOITURES EN CIRCULATION SONT CLASSÉES



Les intercommunalités continuent de se doter des ressources nécessaires pour organiser les services de mobilité. 40 % des communautés de communes devenues AOM disposent ou sont en cours d'intégration d'un responsable des mobilités ou d'un chef de projet dédié. **Un quart des communautés de communes AOM ont déjà délibéré pour lancer l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié et 31 % l'envisagent au cours du mandat.** Elles sont par ailleurs largement engagées dans le développement des mobilités actives.

Avec la mise en place des bassins de mobilité et des contrats opérationnels de mobilité, la coopération entre intercommunalités et régions pour une offre de mobilités durable est appelée à se renforcer.



L'ingénierie territoriale sera indispensable pour l'évaluation des besoins, l'organisation des services et l'animation du comité des partenaires ou de l'écosystème d'acteurs – parties prenantes des nouveaux « plans d'action communs pour la mobilité solidaire ».

Intercommunalités de France s'investit pour une réouverture de la possibilité pour les communautés de communes de se saisir de la compétence d'organisation de la mobilité. Elle appelle à conforter les solutions de financement des services de mobilité, particulièrement dans les espaces péri-urbains et ruraux, et s'est dotée d'un groupe de travail d'élus dédié à cette question. Pour que les ZFE ne soient pas une entrave à la mobilité et soient accompagnées par une offre de mobilité alternative, Intercommunalités de France plaide pour un dialogue interterritorial lors de leur mise en place.

Réunis en Club des agglos et métropoles, les élus d'Intercommunalités de France ont été invités, en partenariat avec la Communauté urbaine de Dunkerque, à une matinée de travail sur le thème « ZFE-m et l'enjeu du dialogue entre territoires ». Cette matinée a aussi porté sur la transition juste, avec la dimension sociale des ZFE.

Retrouvez la synthèse des échanges et l'atlas des ZFE produit par Intercommunalités de France.

Intercommunalités de France

TRAVAILLE EN RÉSEAU

La coopération est l'ADN de l'intercommunalité et une valeur chère à Intercommunalités de France. Les élus de l'association ont à cœur de trouver des positions de consensus entre les associations de collectivités et de raffermir leurs liens en multipliant les espaces de dialogues et les partenariats. Ce jeu collectif permet de porter des propositions mieux partagées et donc mieux audibles auprès du Parlement, du Gouvernement et des partenaires institutionnels de l'intercommunalité. Ces coopérations se sont notamment déployées cette année dans le cadre du pôle Joubert et sur les thèmes des ressources humaines, de l'enseignement supérieur, de l'oppositions au projet de « fausse consigne » sur les bouteilles en plastique ou encore sur le numérique.

LE PÔLE JOUBERT

Créé en 2012, le Pôle Joubert est un groupement d'intérêt économique permettant de mutualiser des ressources et de faciliter les coopérations entre une dizaine d'associations de collectivités, dont l'AFL, Terres en Ville, l'Ihedeate, France Ville Durable, la FNSCOT et Amorce. Ses locaux sont situés rue Joubert à Paris. Le Pôle Joubert est animé par ses associations fondatrices : Intercommunalités de France, France urbaine, le Gart et la Fnau.

LA COORDINATION DES EMPLOYEURS TERRITORIAUX

La Coordination rassemble de façon informelle l'ensemble des associations nationales d'élus locaux, ainsi que la Fédération nationale des centres de gestion et le Centre national de la fonction publique territoriale. Elle se réunit autour des questions de fonction publique territoriale et d'emploi dans les collectivités locales. Depuis la loi de transformation de la fonction publique de 2019, la Coordination élabore des positions communes qui se traduisent par des contributions à l'attention des pouvoirs publics nationaux, ou par des propositions d'amendements, repris par des parlementaires de plusieurs groupes.

Cette année, la coordination a été à l'origine de

la proposition d'une prise en charge minimale du coût de la protection sociale complémentaire des agents territoriaux et d'une cotisation de 0,1 % de la masse salariale des collectivités afin de soutenir et développer l'apprentissage. Elle s'est également mobilisée dans les débats sur la réforme des retraites, alertant sur les enjeux de la prise en charge de l'usure des agents.

LE GROUPE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Intercommunalités de France, l'AVUF, France Urbaine et la Fnau s'associent depuis plusieurs années au sein d'un groupe Enseignement supérieur. Son séminaire annuel organisé à Rouen en avril 2023 a réuni une centaine d'élus et techniciens pour débattre des nouvelles relations nouées entre acteurs de l'enseignement supérieur et intercommunalités urbaines ou villes moyennes pour faire face aux défis de la transition écologique et énergétique. L'alliance entre territoires urbains et ruraux, entre acteurs universitaires, grandes écoles et collectivités, permet d'adapter l'offre de formation mais aussi de renforcer l'efficacité énergétique des locaux universitaires et d'identifier les dispositifs conventionnels ou contractuels, locaux, régionaux ou nationaux (CPER, contrats de sites...) pour y parvenir.

DÉCHETS

Les associations d'élus mobilisées CONTRE LE PROJET DE FAUSSE CONSIGNE

Le début d'année 2023 a marqué la généralisation de l'extension des consignes de tri sur tout le territoire grâce à une importante mobilisation des intercommunalités. Ce service public est pourtant menacé par un projet de « fausse consigne » sur les bouteilles en plastique.

39 Mt

DE DÉCHETS MÉNAGERS ET
ASSIMILÉS (SMA) COLLECTÉS
PAR LE SERVICE PUBLIC DE
GESTION DES DÉCHETS EN
2020 [SOURCE : ADEME]

10,9 Mds €

MONTANT DES DÉPENSES
DE GESTION DES DÉCHETS
POUR LES COLLECTIVITÉS
EN 2020

7,4 Mds €

PRODUIT DE LA TEOM EN
2021

0,8 Mds €

PART DES ÉCO-CONTRIBU-
TIONS REVERSÉES AUX COL-
LECTIVITÉS POUR L'ORGANI-
SATION DE LA COLLECTE

Finalisation de l'extension des consignes de tri, développement du réemploi ou encore généralisation du tri à la source des biodéchets, le service public de gestion des déchets assuré par les intercommunalités a connu de nombreuses évolutions ces dernières années. Afin de répondre à ces nouvelles obligations, les intercommunalités ont mobilisé d'importants moyens humains et ont porté de lourds investissements.

À ce titre, nombre d'intercommunalités s'inquiètent de la pérennité du modèle de financement de ce service public essentiel. Les travaux d'Intercommunalités de France, et notamment la publication en 2023 d'un Focus sur ce sujet, visent à dégager des solutions pour **rééquilibrer la répartition des coûts entre producteurs, consommateurs et contribuables** (étendre la prise en charge des coûts nets pour les déchets sous responsabilité élargie des producteurs, faire davantage peser la TGAP sur les producteurs de futurs déchets non valorisables...).

La question du financement a été à nouveau bousculée en 2023 avec le lancement par le Gouvernement d'une concertation nationale sur la mise en place éventuelle d'une consigne pour recyclage sur les bouteilles de boissons en plastique.

Dans la continuité des échanges menés entre associations en 2019 dans le cadre de la loi AGEC, Intercommunalités de France et l'AMF ont lancé un collectif d'associations d'élus afin de travailler sur des propositions communes et faire front uni contre ce projet de fausse consigne. Réunissant Intercommunalités de France, l'AMF, AMORCE, l'ADF, l'AMRF, l'ANPP, l'APVF, le Cercle National du Recyclage, France urbaine et Villes de France, ce collectif s'est largement mobilisé dans le cadre de cette concertation, parvenant à l'élaboration de 14 propositions permettant de lutter contre la pollution des emballages plastique sans remettre en cause le service public de gestion des déchets et le geste de tri. Ces positions ont également été relayées en région dans le cadre des concertations territoriales organisées par le Gouvernement.



ODILE BÉGORRE-MAIRE
VICE-PRÉSIDENTE DE LA
COMMUNAUTÉ BASSIN DE POMPEY

Face au projet de « fausse consigne » qui complexifierait le geste de tri unique pour les citoyens, nous appelons de nos vœux une campagne de communication nationale afin de les sensibiliser à ce geste simple : tous les emballages vont dans le bac jaune.

Revoir la conférence de presse



NON À LA FAUSSE-CONSIGNE

NOS SOLUTIONS
POUR LUTTER EFFICACEMENT

CONTRE LA POLLUTION
DES EMBALLAGES
PLASTIQUES

Avril 2023



LES 14 PROPOSITIONS

des associations d'élus locaux



Non à la fausse consigne! Nos solutions pour lutter efficacement contre la pollution des emballages plastiques. Face au projet de fausse consigne, les associations d'élus ont travaillé collectivement à l'élaboration de **14 propositions alternatives** permettant de remplir les objectifs de collecte et de recyclage de tous les emballages, tout en préservant le service public de gestion des déchets et le geste de tri. Elles ont été présentées à l'occasion d'une conférence de presse inter-associative le 18 avril.



Financer le service public de gestion des déchets : les enjeux et propositions des intercommunalités sont réunies dans un Focus qui analyse l'évolution des charges et des recettes du service public de gestion des déchets, avec une attention particulière sur le sujet de la fiscalité (*à paraître*).

NUMÉRIQUE

Ensemble pour LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

Le numérique est aujourd'hui présent dans tous les champs de compétences des intercommunalités. L'accélération de la transformation numérique de nos territoires reste l'une des grandes priorités nationales mais son portage politique doit être fort et soutenu à tous les niveaux. Seule une coopération et une coordination renforcées entre l'État et les collectivités permettront de la réaliser partout et pour tous.

75 %

DES INTERCOMMUNALITÉS ONT SAISI L'OPPORTUNITÉ DE LA CRISE COVID POUR MODIFIER DURABLEMENT LEUR FONCTIONNEMENT ET LEURS USAGES NUMÉRIQUES INTERNES

69 %

DES INTERCOMMUNALITÉS ONT MIS EN PLACE UN PLAN D'INCLUSION NUMÉRIQUE

50 %

DES INTERCOMMUNALITÉS DISPOSENT D'UN DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE OPÉRATIONNEL EN CAS DE CYBERATTAQUE

De la métropole à la communauté de communes, toutes les intercommunalités investissent aujourd'hui le champ numérique sous des formes très diverses.

Intercommunalités de France a poursuivi son engagement aux côtés des Interconnectés dans la lutte contre l'illectronisme et l'accès aux services publics en participant notamment à l'élaboration de la stratégie nationale d'inclusion numérique 2023-2027. Le bloc local s'engage pleinement et multiplie les initiatives afin d'identifier, former, équiper et accompagner les personnes les plus éloignées du numérique. Afin que les conséquences d'une dématérialisation globale des démarches ne soient pas assumées seulement par les acteurs locaux. L'association a porté ses positions auprès de l'État afin que les intercommunalités aient les moyens de mettre en œuvre leurs feuilles de route d'inclusion numérique.

Côté infrastructures numériques, le grand chantier industriel de la décennie à venir est le déploiement de la fibre optique concomitante au décommissionnement de la boucle cuivre. Pour assurer la complétude et la qualité des réseaux sur l'ensemble du territoire, il faudra disposer d'une procédure claire pour donner de la visibi-

lité aux collectivités en termes de calendrier de déploiement, mieux normer les échanges entre collectivités et les opérateurs et formaliser l'engagement de ces derniers pour le raccordement des derniers logements et locaux professionnels. Intercommunalités de France a pu porter ces demandes dans le cadre de nombreux échanges avec le Gouvernement, l'Arcep, les fédérations professionnelles et les comités de suivi nationaux des réseaux fixes et mobiles auxquels elle participe.

Intercommunalités de France souhaite également accompagner ses adhérents à la mise en place d'une stratégie éco-responsable prescrite par les lois REEN et AGECE, à la montée en compétences en matière de cybersécurité, à la maîtrise et l'utilisation de la donnée et à l'anticipation des impacts de la transformation numérique sur les métiers de la fonction publique territoriale. Les démarches du réseau des Interconnectés, « Territoir'Prod » et « IntercoTour », apportent une expertise aux intercommunalités, que complète l'organisation de webinaires et la publication de guides : « *Élaborer la stratégie numérique responsable de la collectivité* », « *Guide des chartes territoriales de la donnée* », « *Promouvoir une société civile du numérique* ».



MARLÈNE LE DIEU DE VILLE
VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACO-ORTHEZ

“*En matière de déploiement des réseaux, l'implication du bloc local n'est plus à démontrer. Afin d'assurer le succès de ce grand défi national, nous aurons besoin que tous les acteurs jouent leurs rôles et que l'État et les agences nationales garantissent le respect des engagements de chacun.*”



Forum des interconnectés : Ce rendez-vous devenu incontournable pour plus de 1 000 élus et agents de collectivités s'est tenu à Toulouse les 22 et 23 mars sur le thème « Territoires et technologies, les nouveaux défis ». Ces deux journées ont permis d'**ouvrir des discussions autour de la définition d'un nouveau service universel du numérique**, d'un internet social et d'une fiscalité locale pour financer les politiques locales de transition numérique.

Baromètre numérique & webinaires : Pour la première fois, cet état des lieux de la transformation numérique des territoires couvre **toutes les intercommunalités**. À travers 10 thématiques, il éclaire l'étendue des actions des collectivités et interroge les freins à lever pour accélérer la transformation numérique. Pour que ce baromètre soit un outil d'aide à la décision pour les intercommunalités, Intercommunalités de France met à la disposition de ses adhérents **un cycle de webinaires** de présentation et de discussion des résultats, disponible en replay.



NOUVEAUX MÉDIAS, NOUVEAUX FORMATS

Intercommunalités de France fait évoluer ses supports en continu afin de toucher un public toujours plus large et s'adapter aux besoins de ses adhérents, premiers destinataires des travaux de l'association. Intercommunalités de France diffuse une information et une expertise proprement intercommunales et s'attache à faire connaître toute la diversité de l'intercommunalité et de ses projets.

Le nouveau site INTERCOMMUNALITES.FR

Depuis l'automne 2022, l'association dispose d'un nouveau site internet : www.intercommunalites.fr

Intercommunalites.fr est le nouveau portail d'information pour les intercommunalités, mais aussi les autres collectivités locales et institutions, les médias, le grand public. Il succède au site adcf.org afin d'offrir une plateforme plus adaptée aux usages web et mobiles actuels.

Tout en gardant sa vocation de site de référence en matière d'informations spécialisées sur l'intercommunalité, avec de nombreux contenus informatifs et pratiques, ce nouveau portail donne à voir l'ensemble des prises de position associatives.

Des pages ressources sont également proposées afin de réunir sur une seule page les publications, vidéos, podcasts, chiffres-clés en lien avec une thématique donnée : mettre en œuvre une politique de santé, organiser le transfert des compétences eau et assainissement, massifier la rénovation des bâtiments...



Les rubriques en bref :

« [L'Association](#) » présente Intercommunalités de France, ses instances, son équipe et les événements à venir.

« [Nos adhérents](#) » présente le réseau des adhérents, leur diversité à travers des textes, chiffres-clés, cartes, un annuaire et des retours d'expériences sous forme d'articles d'actualités.

« [Domaines d'action](#) » restitue l'action d'Intercommunalités de France sur différents chantiers (économie, environnement, cohésion, institutions, finances) en détaillant les actualités, les positions associatives, les enjeux d'actualité et les publications thématiques.

« [L'intercommunalité](#) » est dédiée aux publics à la recherche d'informations générales et de données sur le développement des coopérations intercommunales et leur histoire

Et des pages ressources :

- Massifier la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires
- Eau potable et assainissement : se préparer au transfert des compétences
- Développer une politique territoriale de santé
- Baromètre numérique des territoires
- CRTE : les outils méthodologiques

Intercommunalités,
VOTRE MAGAZINE MENSUEL

6 000
EXEMPLAIRES

11
NUMÉROS
PAR AN

1 200
ABONNÉS À LA VERSION
NUMÉRIQUE

Chaque mois, la magazine *Intercommunalités* vous propose des informations et des analyses approfondies sur les sujets d'actualité pour les intercommunalités. L'approche spécifiquement intercommunale est un positionnement éditorial unique dans le paysage des publications adressées aux collectivités.

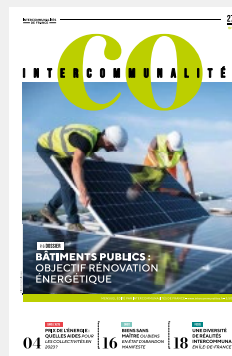
Chaque numéro donne la parole à des élus et à des experts en mêlant articles d'analyses, articles juridiques et expériences locales.

90 % des lecteurs sont élus et agents des communautés ou métropoles. *Intercommunalités* est également lu par les élus et agents d'autres collectivités territoriales, les services de l'État, les parlementaires, d'autres organismes publics (universités, CNFPT...) ainsi que des structures privées travaillant dans le secteur public (entreprises, cabinets d'études, cabinets d'avocats...).

Les sujets de Unes en 2023 : l'animation du développement économique local, la rénovation énergétique des bâtiments, les relations État-collectivités, les politiques de transition des villes européennes, l'adaptation des quartiers prioritaires au changement climatique, le ZAN au service du projet de territoire.



Pour s'abonner au magazine



Interco Direct : ÊTES-VOUS DÉJÀ ABONNÉ ?

La newsletter hebdomadaire est le principal canal par lequel l'association vous rend compte de son action, de ses positions, et diffuse une information de première main, nourrie par les échanges quotidiens entre les conseillers d'Intercommunalités de France et les pouvoirs publics nationaux.

Interco Direct est diffusée largement en format numérique, tous les vendredis : l'inscription est libre et ne prend qu'un clic ! Rendez-vous sur www.intercommunalites.fr

Les lecteurs d'Interco Direct retrouvent chaque semaine :

- **Les dernières prises de position de l'association** : initiatives, contributions et réactions face à l'actualité politique et institutionnelle de la semaine, pour se positionner dans les concertations nationales et les débats parlementaires.
- **Les dernières productions de l'association** : magazine, études, focus, podcasts, reportages... restez informés des dernières productions éditoriales d'Intercommunalités de France pour accompagner les intercommunalités dans leurs projets et leurs stratégies.
- **Des actualités** : une information spécifiquement intercommunale, des décryptages des projets et propositions de loi intéressant les intercommunalités et des analyses des grandes politiques publiques intercommunales.
- **L'agenda** : tous les événements d'Intercommunalités de France, en présentiel ou en webinaires, pour les élus comme les techniciens.
- **La vie institutionnelle** : tous les rendez-vous institutionnels d'Intercommunalités de France pour la semaine (auditions parlementaires, rendez-vous ministériels, réunions d'instances nationales...).



5 000
DESTINATAIRES
HEBDOMADAIRES

PLUS DE
1 100
ÉDITIONS

26
ANNÉES DE DIFFUSION
ININTERROMPUE

PLUS DE
300
ARTICLES D'ACTUALITÉS
INTERCOMMUNALES
RÉDIGÉS CHAQUE
ANNÉE PAR L'ÉQUIPE
D'INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE



De nouveaux formats pour TOUCHER UN NOUVEAU PUBLIC

Le Podcast « Territoires »

En 2023, l'association investit le format podcast avec une série d'entretiens d'une demi-heure environ pour éclairer les questionnements des élus et agents intercommunaux. Cette série est produite en partenariat avec Territoires Audacieux, spécialisée dans la production de contenus pour les collectivités locales.

Episode 1 Échange avec **Françoise Refa- bert, co-dirigeante d'Énergies demain, sur les freins à la rénovation énergétique des bâtiments privés.** Les collectivités locales agissent pour aider les habitants à transformer le parc privé mais comment aller plus loin ? Les sociétés de tiers-financement sont une réponse peu connue mais dont l'impact peut être important.

Episode 2 **Viviane Hamon, consultante spécialiste des questions liées à la maîtrise de l'énergie,** évoque diverses solutions pour susciter un large et profond mouvement des collectivités locales vers la rénovation énergétique.

Episode 3 **Éric Landot et Evangelia Karamitrou** du cabinet Landot & associés expliquent les différentes étapes à suivre pour mettre en œuvre une commande publique responsable.

D'autres épisodes sont en cours de préparation.



Pour consulter les épisodes disponibles et s'abonner gratuitement à la chaîne, retrouvez le podcast « Territoires » sur Spotify et Deezer



Des reportages vidéo dans les territoires

Pour donner à voir les actions concrètes de ses adhérents, Intercommunalités de France a noué depuis près de trois ans un partenariat avec le média Territoires audacieux. Initiées durant la crise sanitaire et poursuivies durant le plan de relance, les interviews d'élus valorisent les projets des adhérents de l'association et encouragent le partage d'expériences au sein du réseau des intercommunalités.

Pour s'adapter aux changements de pratiques des internautes, des reportages plus longs ont été tournés dans certains territoires, alternant interviews d'élus, de techniciens et images des projets :

- Fiscalité et développement local à **Limoges Métropole**
- Attractivité et développement industriel dans la **communauté de communes Lacq-Orthez**
- Sobriété énergétique et énergies renouvelables à **Maremne Adour Côte-Sud**
- Lutter contre la spéculation immobilière et le manque de logements au **Pays Basque**



Présence renforcée SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'association poursuit sa stratégie de promotion de ses contenus et de ses positions sur les réseaux sociaux, enclenchée en 2020. Elle se développe sur Facebook et Instagram pour valoriser retours d'expériences, formats pédagogiques et grand public. La visibilité d'Intercommunalités de France sur les réseaux sociaux s'améliore d'année en année.



**2^{ème} ASSOCIATION
D'ÉLUS SUR LINKEDIN**

**21 000
ABONNÉS**



**1M D'IMPRESSIONS
EN UN AN**



**2^{ème} ASSOCIATION
D'ÉLUS SUR YOUTUBE**

300 000

VUES CUMULÉES SUR LES VIDÉOS



17 000

ABONNÉS
SUR TWITTER

Les partenaires D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE



Directrice de la publication

Floriane Boulay
Directrice générale
Intercommunalités de France

Rédaction

Maxime Goudezeune
Chargé du plaidoyer
Intercommunalités de France

*Avec les contributions de toute
l'équipe permanente d'Intercommuna-
lités de France*

Suivi éditorial

Mathilde Lemée
Chef de projet événementiel /
Manifestations nationales
Intercommunalités de France

Mise en page

Alexis Fressard
Graphisme / Conseil en
communication

Crédits photo

Intercommunalités de France / Lionel
Pagès / Christophe Cazeau (Terra) /
Laurent Mignaux (Terra) / iStock /
Paseven

Impression

Handiprint
Imprimé sur papier recyclé

Date de publication

Septembre 2023

INTERCOMMUNALITÉS — DE FRANCE —

INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

22, rue Joubert - 75009 Paris
T. 01 55 04 89 00

www.intercommunalites.fr
contact@intercommunalites.fr